

*Circuit*, s. m., *cirkuit* (circuitus), entourer, tour, — de paroles, ce qu'on dit avant de venir au fait; fig.

*Circulaire*, adj., *cirkulär* (circulare; de *circus*, cercle), rond, qui va en rond; forme, mouvement circulaire, — s. f. ou *Lettre circulaire*, par laquelle on informe diverses personnes d'une même chose.

*Circulièrement*, adv., *cirkuläremant*, en rond.

*Circulant*, e, adj. (circulans) se dit de l'argent en circulation.

*Circulation*, s. f. circulation (circulatio, lat.), mouvement de ce qui circule: — de l'air, de la sève, de l'argent, etc.

*Circulazione*, s. f. circulation (circulatorius); se dit des vaisseaux qui servent à la circulation: chim.

*Circuler*, v. a., *cirkulär* (circulare), se mouvoir circulairement; se dit surtout du sang. L'argent circule, passe de main en main dans le commerce. Faire circuler des billets, leur donner cours dans le commerce.

*Cire*, s. f. (ciza) matière molle et jaunâtre qui reste du travail des abeilles; — que l'on a exprimé le miel.

— bougie, — de candeur, — de la cire.

— illuminant d'une lampe, — entièrement à cette huile pour la cire, — couleur jaune et visqueuse des oreilles, — d'Espagne, composition de laques, etc. qui en forme en petits boutons pour cacher les lettres, — vierge, telle qu'on la tire des ruches. On dit d'un enfant doux et docile, c'est une cire molle; et d'un habit qui va bien, il va comme de cire.

*Cirer*, v. a. enduire de cire: — des bottes, de la table, etc.

— faire cirer, — ouvrir en cire, — nom donné à deux ouvertures.

et sur-tout à une espèce de gaffe de l'Amérique Septentrionale dont les fruits donnent par ébullition une substance analogue à la cire et boute à brûler.

*Cirerer*, s. m. (cicera; cire: ciza, vim) emplastrer; il entre de la cire.

*Ciron*, s. m. (cizys, je rouge) insecte presque imperceptible qui s'engendre entre cou et chair, — petite ampoule T forme un circon.

*Cirque*, s. m. *cirk* (cirkus, cercle), lieu destiné, chez les anciens Romains, aux jeux publics, aux courses de char, etc.

*Cirrhe*, s. m., *cire* (filaments par lesquels certaines plantes s'attachent aux corps voisins, — appendice qui

tient aux mâchoires de plusieurs poissons, aux tentacules de quelques zoophytes).

\* *Cirrhe*, é, adj. *cirrée*, en forme de cirre.

*Cirratus*, s. m. étoffe des Indes, de coton et de soie.

\* *Cirrhose*, s. f. *cirrēz* (varise, varice), espèce de charbon qui calme les douleurs des varices.

*Cirrose*, s. f. (varise, varice, nœud tuméfiant) distillation des artères des veines et du cordon spermatisque.

*Cirrure*, s. f. enduit de cire préparé.

*Cisalpiner*, v. n. *cisa-her* (ll. m.) couper avec des ciseilles les pièces fausses ou légères: monnay.

*Cisailles*, s. f. pl. *cisa-lles* (ll. m.) grandissieurs pour couper des plaques de métal, — au sing. rougues de monnaies.

*Cisalpin*, e, adj. (cisalpinus) qui est en deçà des Alpes.

*Cisane*, s. m. *ciso* (cande), instrument de fer tranchant par son bout, qui sera à traverser le bois, la pierre, les métals. Ouvrage de cisane, — de sculpture. Qui dit d'un sculpteur, il a le cisane savant, délicat, etc.

*Cisane*, s. m. pl. *cisan*, instrument de fer composé de deux branches mobiles et tranchantes en dehors, jointes par un clou. On le dit quelquefois au clou. Qui dit quelquefois au clou, on n'a pas mis encore le cisane à cette doffé, et poét. le double cisane, le fatal cisane de la Porquer.

*Cister*, v. a. travailler avec le ciselet, — cisor, — ramages.

*Ciseler*, v. m. *cisèle*, petit cisau.

*Ciseler*, v. s. *ciselear*, ouvrage du ciseleur, — ciselle: — ce qu'on fait sur la pierre avec le ciseau et le maillet.

\* *Cisier*, s. m. *cisoir*, cisau propre à couper l'or ou l'argent: orfèv.

*Cisore*, s. m. *cisoir*, outil pour graver les pointes et les carres: nom.

\* *Cisoidal*, e, adj. *ciso-idal*, qui appartient à la cisaille.

*Cisaille*, s. f. (cizys, lierre; nœud, forme) courbe qui, en s'approchant de son asymptote, imite la courbure d'une feuille de lierre.

*Ciste*, s. f. (cista) genre de plantes dont quelques espèces donnent le lait-doux.

\* *Cistole*, s. f. genre d'insectes coloptères qui vivent sur les fleurs.

\* *Cistones*, s. f. *cistone*, liqueur faite avec de l'anis-de-vie et du citron, — épice d'absinthe.

*Cistomier*, s. m. *ciron*, arbre qui porte le cistre.

*Cistouelle*, s. f. *cistouelle* (ll. m.) plante rampante qui porte un très-gros fruit du même nom.

ties dicotylédones, polypétales, à étamines hypogynes.

*Cistophore*, s. m. *cistophore* (crista, corolle; pris, je porte), médaille où l'on voit des corbeilles: antip.

*Cistelle*, s. f. *citadelle*, fortresse qui commande à une ville.

*Citadin*, e, s. bourgeois, habitant d'un cité; ne se dit guère que des habitants de quelques villes d'Italie, pour les distinguer des nobles.

*Citation*, s. f. citation, ajournement, assignation devant un juge, — allégation, — passe, — d'int.

*Citadelle*, adj., *citadelle*, qui commande à une cité.

*Citadelle*, s. f. brançard sur lequel on porte des fardeaux à bras.

*Civil*, e, adj. (civis) qui concerne les citoyens: guerre civile, — au palais, s'oppose à criminel; procès civil, — pour honorer.

*Civilement*, adv. *civilement*, en manière civile: juger civilement, — avec politesse: recevoir civilement.

*Civilisation*, s. f. *civilization*, action de civiliser. — état de ce qui est civilisé.

*Civiliser*, v. a. polir les meurs, rendre sociale: les Grecs ont civilisé les barbares, — rendre civile une affaire criminelle. Qui dit d'une querelle qui commence à s'apaiser: elle se civile.

*Civilité*, s. f. (civilitus) honêteté, manières civiles de faire et de vivre, — être dans la civilité, il n'a pas la civilité, il est impoli, — au pl. chose jolie honnête: il m'a dit, il m'a fait mille civilités.

*Civique*, adj. *civique* (civicus), qui concerne le citoyen: inscription civique.

*Couronne civique*, qu'obtient un soldat romain pour avoir sauvé la vie à un citoyen.

\* *Civisme*, s. m. civisme, zèle, patriotisme: ditt d'un citoyen.

*Civitas Feccia*, *civita-civica*, ville d'Italie, au pap.

*Civory, coire*, ville de France, l'Yenne, Poitou.

*Clobaud*, s. m. *blabé*, chien de chasse à oreilles pendantes et qui se récrie mal à propos les voies — celui qui parle beaucoup et mal à propos; fam.

*Chapeau en clobaud*, qui fait clobaud, à hords pendans.

*Clobaudage*, s. m. *blabodage*, cris de chiens qui clobaudent, — vaines cailleries: il meprise les clobaudages.

*Clabauder*, v. n. *blaboder*, aboyer

*Ciudad-Réal*, ville d'Esp. Nouvelle-Castille.

*Civade*, s. f. ou *Crangon vulgaire*, espèce de crustacé.

*Civadière*, s. f. voile du mât de beau-pré.

*Cive*, V. *Cvette*.

*Cive*, s. m. — ragoût de lièvre.

*Civette*, s. f. *civette*, quadrupède carnivore à langue rude, à ongles retrécis, et dont le museau ressemble à celui du renard, — huile odoriférante qu'en tire de deux poches qu'elle a sous l'anus, ou *Cive*, herbe potagère qu'en mange en salade.

*Civière*, s. f. brançard sur lequel on porte des fardeaux à bras.

*Civile*, e, adj. (civis) qui concerne les citoyens: guerre civile, — au palais, s'oppose à criminel; procès civil, — pour honorer.

*Civiliement*, adv. *civilement*, en manière civile: juger civilement, — avec politesse: recevoir civilement.

*Civilisation*, s. f. *civilization*, action de civiliser. — état de ce qui est civilisé.

*Civiliser*, v. a. polir les meurs, rendre sociale: les Grecs ont civilisé les barbares, — rendre civile une affaire criminelle. Qui dit d'une querelle qui commence à s'apaiser: elle se civile.

*Civilité*, s. f. (civilitus) honêteté, manières civiles de faire et de vivre, — être dans la civilité, il n'a pas la civilité, il est impoli, — au pl. chose jolie honnête: il m'a dit, il m'a fait mille civilités.

*Civique*, adj. *civique* (civicus), qui concerne le citoyen: inscription civique.

*Couronne civique*, qu'obtient un soldat romain pour avoir sauvé la vie à un citoyen.

\* *Civisme*, s. m. civisme, zèle, patriotisme: ditt d'un citoyen.

*Civitas Feccia*, *civita-civica*, ville d'Italie, au pap.

*Civory, coire*, ville de France, l'Yenne, Poitou.

*Clobaud*, s. m. *blabé*, chien de chasse à oreilles pendantes et qui se récrie mal à propos les voies — celui qui parle beaucoup et mal à propos; fam.

*Chapeau en clobaud*, qui fait clobaud, à hords pendans.

*Clobaudage*, s. m. *blabodage*, cris de chiens qui clobaudent, — vaines cailleries: il meprise les clobaudages.

*Clabauder*, v. n. *blaboder*, aboyer

fréquemment. — erier sans sujet : — couter les gens de bien.

*Clubandine*, s. f. *Clubaderie*, vaine criseilleries.

*Clubadore, euse, s. Clubadeur, euse*, celui, celle qui chahute.

*Clagnfert*, v. d'Allem. *Carinthie*.

*Clair*, s. f. *clé* (*clâis et clais*). B. L.) carré long de bruis d'osier entrelacés à claire-voie pour passer du sable, etc. Les corps des suicidés étaient entraînés sur une clair par un cheval que conduisait le bourreau.

*Clair*, s. m. (*clamer*) cri, plainte, prière ; citation ; v. m.

*Clair*, s. adj. *klär* (*clarus*), lumière : *lumière clair*; *feu très-clair*,

— qui ressort beaucoup le jour ; *chambre bien claire* — moins clair en couleur ; *rouge, brun clair* — transparent, qui n'est point trouble : *verre clair*, *Tempis clair*, sans nuage, — peu épais : *susp trop clair*, — qui n'est pas assez serré : *tale clair*; *cheveux clairs*, — net et aigu : *les enfans, les femmes ont de voix claire* — luisant, poli, *canopelle fort clair*; *teint clair*, — ais à comprendre : *idée claire*; *style clair*, — évident : *droit, profit clair*. *Agent clair*, qu'on peut toucher quand l'on veut.

*Clair*, s. m. *klär*, clarté, lumière : — de lune : *le fait clair*, — au pl. cours hautes qui représentent les jours, les parties éclairées : *les clairs sont bien entendus dans ce fabbeau* — laine et soies claires : *tapis*.

*Clair*, adv. *klär*, clairement : *voir, entendre clair*. *Parler clair*, d'une voix forte et aiguë. *Parler clair et franc*, francement, sans détour. *Il voit fort clair*, — à l'esprit penetrant. *Il entend fort clair*, — de lui-même. *Semer clair*, de loin en loin, et de petite quantité. *À clair*, sans laisse de trouble : *tirer du vin à clair* ou *au clair*. *Au fig.* on dit *au clair* : *tirer une affaire au clair*.

*Claire*, s. f. *klär*, cendres lavées, os calcinés dont on se sert dans l'allumage.

*Claire*, s. f. *klär*, sucre clarifié. *Clairement*, adv. *klärerunt*, d'une manière distinctement.

*Clairet*, etc., adj. *klär*, etc. : vin clair, rouge, par opposition au blanc. *Eau clairet*, liqueur d'eau-de-vie, de sucre, etc.

*Clairer*, s. m. *kläre*, pierre dont la couleur est trop faible : *josil*. — vin clairat.

*Claire-voie*, s. f. ouverture dans le mur d'un parc ou d'un jardin, faite par une grille ou par un fossé appelé *sault de loup*. On dit des ouvertures de claire, et de toutes sortes de tissus qui ne sont pas serrés : *ils sont faits à claire-voie*. *Semer les graines à claire-voie*, éloigner les uns des autres.

*Clairière*, s. l. *klärerie*, endroit, dans une forêt, dégarni d'arbres.

*Clairière*, s. m. art de distribuer la lumière et les ombres : *peint*.

*Clairon*, s. m. *kläron* (caro : B. L. de clarus), sorte de trompette dont le son est aigu et perçant : *post*, — *je dirai* qui imite le bruit d'un escargot — genre d'insectes coquillepiers, dont une espèce est nommée *l'apicore*, parce qu'il sauvre la nourriture de cellules des abeilles, au milieu de la ruche.

*Clair-semé*, etc., adj. qui n'est pas bien serré, qui n'est pas pris à près.

*Clairvoyance*, s. *klärvoiance* (clare, video), sagacité, pénétration dans les affairs. Il veillit.

*Clairvoyant*, s. adj. *klärvo-iant*, intelligent, clairvoyant, pénétrant.

*Clamency*, s. v. de Fr. *Nièvre*, Nivernais.

*Clamer*, v. a. (*clamare* appeler ; v. m.)

*Clomesi*, s. m. *klämesi*, acier qui vient du Linosa.

*Clameur*, s. f. (*clamor*) grand cri : publicité ; *les clamours d'une population mutine*, — de here, en Normandie, citation devant le juge.

*Clameuse*, adj. (*clamorous* (clamorous)) : dit d'une chose qui se fait avec grand bruit.

*Clamp*, s. m. *kläm*, pièce de bois appliquée contre un mat, pour le fortifier.

*Clampionier*, s. et adj. m. *klämpion*, cheval qui a les patrounes longs, effilés et trop plates.

*Clan*, s. m. tribu formée d'un certain nombre de familles.

*Clandestin*, r. adj. (*clandestinus*) qui se fait en cachette contre les lois : *c'est clandestin*.

*Clandestine*, s. f. *Horte cochée*, plante dont les feuilles vont en partie cachées dans la terre.

*Clandestinement*, adv. *kländestinément*, d'une manière clandestine.

*Clandestinité*, s. f. vice de ce qui se fait clandestinement.

*Clancz*, s. m. pl. *kläncz*, bouts de pièces de bois qui sont sous les porteflets : charp.

*Clapec*, s. m. *kläpē*, petite soupape qui se met sur une charnière.

*Clapier*, s. m. *kläpier*, petits trous creusés express, où se retirent les lapins, — machine de bois où l'on nourrit les lapins domestiques : *clapier bien garni*, — lapin élevé dans ces machines ; *mauvais lapin*.

*Clapier*, v. u. qui exprime le cri naturel du lapin, — v. pron. se blier dans un trou ; se dit sur-tout des lapins.

*Claque*, s. f. *kläke*, coup du plat de la main, espèce de scandale qu'on met par dessus le soulier, pour se garantir des croûtes et de l'humidité — sorte de chapeau plat qu'on porte sous le bras.

*Claquebois*, s. m. *kläkəbois*, sorte d'instrument de musique à clavier.

*Claqueulant*, s. m. *kläkəlant*, gneux, misérable qui tremble de froid ; pop. — braillard : fam.

*Claqueur*, s. m. *kläkəment*, bruit de dents, de mains qui s'entre-choquent.

*Claqueurine*, v. a. *kläkəmūre*, ressentir dans une étroite prison, — v. pron. se renfermer : fam.

*Claque-oreille*, s. m. cheapeau à bords pendans, — colin qui le porte : pop.

*Claqueur*, s. m. *kläkər*, faire un bruit aigu et éclatant : *claquer des mains* ; ce jouet *claquer bien*. *Faire claquer son foulet*, faire valoir son autorité, son crédit : fam. — v. a. *kläkər quelqu'un*, lui donner un *claqué* ; fam.

*Claque-pied*, s. m. *kläkə-pie*, — de moulin, balafard : fam.

*Claque-de-Lomagne* (S.), v. de Fr. *Gers*, Armagnac.

*Claquefaction*, s. f. *kläkəfəkāsion* (clarification), action de clarifier une liqueur.

*Clarifier*, v. a. rendre claire une liqueur trouble.

*Clarine*, s. f. clochette qui prend place des bestiaux qui paissent dans les forêts.

*Clarine*, etc., adj. se dit des animaux qui ont des clarines : blaireau.

*Clarinedey*, s. f. *kläriñde*, sorte de jeu d'enfant.

*Clarte*, s. f. *klärtis* (lumière), splendeur : *du jour, du soleil, d'une flamme* — transparence : *du verre*, — neteté de l'esprit : *parler, écrire, avec clarté* ; fig.

*Clater*, s. m. *kläter* (clavus), pierre qui ferme le dessous d'une porte, d'une fenêtre, d'une corniche.

*Clavecin*, s. m. instrument de musique à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont de métal et doubles.

*Claveciniste*, s. m. *klävinist*, qui touche du clavecin.

*Clavelé*, etc., adj. qui a le clavéau.

*Clavelée*, s. f. V. *Claveau*.

*Classe*, s. f. *kläss* (classic) : de *klass*, convocation), ordre suivant lequel on range les personnes ou les choses. — première et grande division dans les systèmes ou dans les méthodes d'histoire naturelle. — song qu'on donne au mérite dans certains arts, certaines sciences : *poste*, peindre de la première classe. — différentes salles où s'assemblent, dans un collège, les étudiants qui suivent le même cours : les *hautes classes* (v. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> etc.). — temporalement lequel les écoliers sont en classe : *la fin de la classe*, — tous les écoliers d'une même classe : *la régente est elle avec toute sa classe*. *Pergaudines classes*, quand j'étois au collège.

\* *Classement*, s. m. *klässment*, état de ce qui est classe.

*Classer*, v. a. *kläder*, ranger, distribuer par classe.

*Classification*, s. f. *klässifikāsion*, distribution en classe, suivant un certain ordre.

*Classique*, adj. *klässik*, autorisé classique, qui fait autorité dans une matière — qu'a rapport aux classes des collèges : *classe classiques*.

*Clasher*, v. n. se dit du chien courant qui, en approchant du gibier, redouble son cri.

*Claude*, s. et adj. *kläde*, sot, imbécile : il n'est pas si claudé ; fam.

*Claude* (S.), v. de Fr. *Jura*, Franche-Comté.

*Claudication*, s. f. *klädikāsion* (claudicio), action de boiter.

*Claudius*, s. f. *klädiüs* (claudere), position particulière d'un écrit, d'un contrat, etc.

*Clauerdal*, s. e. adj. *klärdal* (claustrum), qui appartient au cloître.

*Clavaire*, s. f. *klävär*, genre de champignons.

*Claevier*, s. m. *klävli*, plante d'Amérique, genre de térébinthacées.

*Claeve*, etc., adj. *klävorne* ou *Mästet*, etc., adj. (*kläva*) qui ressemble à une masse : bot.

*Clawes*, s. m. *klävö* (clavus), maillot de corps, vêtement des marabouts.

*Claveaux*, s. m. pl. *klävä*, pierres qui ferment le dessous d'une porte, d'une fenêtre, d'une corniche.

*Clavecin*, s. m. instrument de musique à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont de métal et doubles.

*Claveciniste*, s. m. *klävinist*, qui touche du clavecin.

*Clavelé*, etc., adj. qui a le clavéau.

*Clavelée*, s. f. V. *Claveau*.

*Clavette*, s. f. *clavette clavis*, (de *clavis*), espèce de clou plat qu'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un baton, pour les arrêter.

*Clavicule*, s. f. *laryngula* (clavicina), chenou des deux os qui ferment la poitrine par un haut, et qui l'attendent aux épaules. — petite espèce de *Salomon*, livre attribué faussement à ce roi.

*Clavier*, s. m. *klaviere*, cercle de métal qui servit à tenir ensemble plusieurs claves, rangées des touches d'un clavicin, d'un jeu d'orgues.

*Clavier*, s. m. *klavier*, petite cléie par laquelle égoutter les frottements, — cléie en fer les tapisseries portent leur marchandise.

*Clayomage*, s. m. *klomage*, cléie de pieux et de branches d'arbres, pour empêcher les terres de s'éloigner.

*Cof*, s. f. (clé, même devant une voyelle) (*casus*) instrument de fer ou d'acier pour ouvrir et fermer une serrure. — de *cofe*, pierre du milieu qui ferme la voûte, — de *presaire*, via qui sort à la serrure et le lâche. — de *pied*, de conduire, etc., instrument avec lequel on tire les bancs. — de *mouure*, instrument qui servit à la monter. — à *vis*, morceau de fer qui met dans les têtes des vis pour les arrêter et desserrer, quand on monte ou lit, une armoire, etc. — de *musique*, marque qui fait connaître l'intention de la partie rapport à leur position. — de *crise*, rappel convenu qui servit à chiffrer et à déchiffrer les dépêches. — places fortes de la frontière d'un Etat : *rig*, — introduction d'une science : la logique est la *def* de la philosophie. — ce qui est nécessaire pour l'intelligence d'un ouvrage : d'un système, — d'un roman, d'une satire, — d'un discours des normes supposées, des termes obscurs. — *Permer à def*, avec la clef. — *Sous la clef d'autrui* et endreiller à clef. — *Tirer les clefs sur la fosse de son mort*, renoncer à la conservation. — de *St. Pierre*, autorité du Saint-Siège : fig. La puissance des clefs, le pouvoir d'arrêter et de délier. — *Avoir donnée la clef des champs*, être, mettre en liberté, faire.

*Clematis*, s. f. (*klémaz*), branche de vignes ou *Viorne*, plante à branches aériennes, genre de renoncules : ex. *Verlo*, aux gueux, dont les mensonges emploient le suc qui est caustique pour produire une espèce de plaie sur leur peau.

*Clemence*, s. f. *klémence* (*clemencia*), vertu qui porte un supérieur à par-

donner les offenses et à modérer les châtiments : — de Dieu, *clara regia*, d'un roi, d'un père.

*Clement*, e. s. adj. *clément* (*clemens*), qui a de la clémence.

*Clementines*, s. et adj. f. pl. *clémantes*, recueil des décretales de Clément V, fait par Jean XXII. — recueil de pièces apocryphes, attribuées à St. Clement.

*Clépydre*, s. f. *klépydre* (*klépydra*), cache; (*clé*, eau), horloges d'eau, et diverses machines hydrauliques les unes.

*Clérye*, v. de Fr. *Lut-et-Garonne*, Agenois.

*Cleragies*, s. f. maladie qui vient aux ailes des oiseaux de proie.

*Clerc*, s. m. *klér*, celui qui, par la tonsure, est entré dans l'état ecclésiastique. — celui qui écrit et travaille sans un homme de pratique. *Maitre clerc*, premier titre d'une étude. *Pas de clerc*, toute conissance par ignorance.

*Clerc*, s. m. clerc à maître, de la rechte et de la dépense, sans être chargé de rien de précis. *Clercs d'un corps de marchands*, etc., ceux qui garnissent les bâtiments, etc., — de la chapelle du roi, etc. — *Église*, clerc qui était attaché au service de la table du roi, — autrefois, homme lettré qui n'est pas un grand clerc. — de la chambre, prélat officier de la chambre apostolique.

*Clerge*, s. m. *klérje* (*klérje*, *héritage*), terre qu'il est comme une portion de la partie du Seigneur), corps des ecclésiastiques d'un Etat, d'une ville.

*Clerical*, e. adj. appartenant au clerc, à l'ecclésiastique.

*Clericallement*, adv. *kléraklement*, à la manière et selon le devoir des clercs.

*Clericature*, s. f. condition du clerc, de l'ecclésiastique.

*Clermont*, v. de Fr. *Oise*, île de Fr. — *Argone*, Meuse, Champagne. — *Ferrand*, Puy-d-Dôme, Auvergne. — *Lérou*, Hérault, Languedoc.

*Clerusal*, v. de Fr. *Doubs*, Franche-Comté.

*Clercage*, *klervag*, v. du duché de Luxembourg.

*Clöves*, v. d'Allemagne, genre de renoncules : ex. *Verlo*, aux gueux, dont les mensonges emploient le suc qui est caustique pour produire une espèce de plaie par le cléchage.

*Clichier*, v. à. et n. former une planche solide formée par le cléchage.

*Cloisonné*, s. m. (*klözón*, *klözón*) plante dont les feuilles ont la forme d'un pied de lit ; genre de labées.

*Cliquant*, s. m. *klankant*, petite lame de cuivre doré orné d'argenté, qui met sur les broderies, dans les ouvrages d'esprit, faux brillant.

*Clio*, s. f. (*kléo*, je célèbre) muse

d'un texte mobile dans une masse de plomb : imp.

*Cloet*, e. s. *khant* (cliens : *de klé*), honorer), qui a chargé un avocat de sa cause, — chez les anciens Romains ceux qui étaient mis sous la protection des plus puissans citoyens.

*Cloquet*, s. f. *kléket* (*kléketla*), tou le lessont d'un avocat : — protection que le patron accorde à ses clients.

*Clique*, s. f. *kléku*, sorte de seringue faite avec du sureau.

*Cliqueusement*, s. m. *klé-gremant*, mouvement involontaire qui fait cligner les yeux.

*Clique-musette*, s. f. jeu d'enfants qui se crient et se font chercher par l'un d'eux.

*Cliqueur*, v. a. *klé-gremant*, mouvement involontaire qui fait cligner les yeux.

*Cliqueur*, s. m. *klémant*, mouvement involontaire et continu des paupières.

*Cliqueur*, v. n. *klé-quant*, renuer et bâiller fréquemment les paupières.

*Climat*, s. m. (*klémaz*, région) partie de la terre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur, — pays, région, en égard à la température de l'air.

*Climatique*, adj. *klématerik*, sed dit de chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement de la soixante-douzième.

*Climax*, s. m. *klémaz* (*klémaz*, de *klé*, ferme), corps long et rond située sur la partie antérieure et supérieure de la valve.

*Clover*, v. a. tendre avec adresse un diamant au lieu de le scier.

*Clo-pied*, s. m. mouvement de la paupière qui lève et qui baisse au même instant. — signe : faire un clo-pied. *Un clo-ciel*, en un instant : fig.

*Clinacile*, V. *Quincale*, etc.

\* *Clinche*, s. f. pièce de fer en dehors d'une porte, qui sera à l'ouvrir en y mettant la pince.

*Clinique*, adj. *klénik* (*klénik*, lit.), qui est appliquée au sujet de la mort. *Medecine clinique*, qu'on exerce auprès des lits des malades.

*Clinziale*, adj. f. t. *klénoides* ; se dit des quatre apophyses internes de l'os sphénoid, qui forme une cavité appelée *selle du turc*.

*Clinopode*, s. m. (*klépode*, *klépode*) plante dont les feuilles ont la forme d'un pied de lit ; genre de labées.

*Cloquante*, s. m. *klankant*, petite lame de cuivre doré orné d'argenté, qui met sur les broderies, dans les ouvrages d'esprit, faux brillant.

*Clio*, s. f. (*kléo*, je célèbre) muse

de l'histoire. — genre de mollusques gastéropodes.

*Cliquart*, s. m. *klékur*, pierre à bâti trentemine.

*Cliqueur*, s. f. *kléker*, gars unis pour cabrer ou rompre : fam.

*Cliqueur*, v. n. *klék-ter*, imiter le bruit d'un claquement de moulin.

*Cliqueur*, s. m. *kléket*, bruit d'armes qui se choquent. — claquement des os.

*Cliqueuse*, s. f. *klékete*, sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois qu'on met entre les doigts, et qu'on fait l'un contre l'autre pour en tirer des sons mesurés. — au pl. cailloux troués que les pêcheurs allent à leurs filets pour les faire aller à l'assaut.

*Cliqueuse*, s. f. *klé-ice*, cléyon ou cuir pour égoutter les frottements. — bande de bois, de fer-blanc, pour contenir les os fracturés : chir.

*Cliqueur*, è. adj. *kléos*, garnir de clises : bouteille clissée.

\* *Clier*, v. a. *klécer*, garnir des clises. *Cliers*, *clizon*, v. de Fr. *Loire-inferieur*, Bretagne.

*Cliqueuse*, s. f. *kléktore*, plante d'Amérique et de l'Inde ; genre de légumineuses.

*Cliqueuse*, s. m. *klémaz* (*klémaz*, de *klé*, ferme), corps long et rond située sur la partie antérieure et supérieure de la valve.

*Cliqueur*, v. a. tendre avec adresse un diamant au lieu de le scier.

*Cliqueur*, s. L *kléko* (*cléko* : *de klé*, layer) aqueduc souterrain pour les immunités ; égout des anciens. — s. m. lieu destiné à recevoir les immunités. — maison sale et infecte ; personne puante : cette maison, cet homme est un cliqueur ; et lig, cliqueur d'impôts, de toutes sortes de vices. — cavité qui sera le fût aux oiseaux, etc., d'abus et de vagin.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. *kléko* (*cléko* : *de klé*, layer) sortes de vices. — cavité qui sera le fût aux oiseaux, etc., d'abus et de vagin.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. *kléko* (*cléko* : *de klé*, layer) sortes de vices. — cavité qui sera le fût aux oiseaux, etc., d'abus et de vagin.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

*Cliqueur*, s. f. cloaca (*B. L.*) instrument de métal évasé en forme de cône avec un boutant au milieu pour en tirer du son. — verre en forme de cloche.

comme un fourneau cloche, stupéfiait en apprenant un malheureux imprévu. Entendre les deux cloches, le pout et le contre, c'est le son des cloches auxquelles l'on fait dire ce qu'on veut, ou pour l'expliquer comme une vérité. Gentilhomme de la cloche, ambulancier qui charge d'échelles, auquelles on élisait au son des cloches.

Clochemen, s. m. *échémant*, action de clocher, de hoiter.

Cloche-pied, s. m. sorte d'organin. Cloche-pied, loc. adv. sur un seul pied; sauter à cloche-pied.

Clochers, s. m. *échêne*, bâtiment où les cloches sont suspendues, élevé ordinairement au haut d'une église — parfois il y a tant de cloches en France. Tiers de clocher, employer de son mieux sa dernière re-tourte. Mettre le clocher au milieu de la paroisse, plier au milieu ce dont tout le monde a besoin : prov.

Clocher, v. n. *clocher*, boîtier en marchant. — être déflecteur : ce ruisseau est cloche. Ce verre cloche, la mesure n'y est pas. Il ne faut pas clocher devant les beaux ; il ne faut contreindre personne ; prov.

Clochettes, s. f. *échelle*, petite cloche.

Cloche d'une fleur d'un jaune clair.

Cloche, s. f. *échelle* (*claudere*), séparation en pinches ; cloche dans l'intérieur d'un appartement — membrane qui divise le péricarpe : hot.

Clossemane, s. m. *échassane*, ouvrage de cloison.

\* Clossemer, v. a. *échassonner*, séparer par une cloison.

Cloître, s. m. *cloître* (*claustrum*, clôture) galerie d'un monastère qui regne en carrière autour d'une cour ou d'un jardin : enciente de murs, de haies, etc. — obligation ou sont les religieuses de ne point sortir de leur monastère : faire verser clôture — action de terminer un compte, un inventaire, etc. — dernière séance d'une assemblée.

Cloître, s. m. petit morceau de métal qui a une tête et une pointe, et qui sert à attacher et à suspendre. — faire tomber un cloître à percer. Riser le dou à quelqu'un, lui poser vertement, lui dire son fait ; fig. et fam. Ne tenir ni fer ni à cloître, être peu solide ; prop. et fig.

Cloûter, s. f. *échouarde*, herbe grise de lin qui croît parmi les blés.

Cloître, v. a. *échouer*, entraîner à prendre l'habitat dans un monastère.

Religieuse cloître, qui garde la clôture.

Cloître, s. m. *échâtre*, religieuse fixé dans un monastère.

\* Cloignier, adj. *échomique* (*échiner*, troublé) : spasme cloignier, contraction involontaire des muscles ou des fibres musculaires.

Clopin-klopant, adv. *klopant*, en clopinant ; fam.

Cloپier, v. n. *échouer*, boutez ; *échouer*, et réve, péd. marcher en clochant un peu ; fam.

Cloپote, s. m. genre d'insectes aptères, à quatorze pattes, et à corps

ovalé un peu aplati, qui vit dans les lieux humides.

Cloque, s. f. *étoile*, sorte de maladie qui attaque les feuilles du pêcher.

Clore, v. a. (*claudere*) *je cloîs*, *ta dos*, *réclôt*; je clouï, etc. *jeclous*, etc. n'est usité qu'en ces temps et dans les temps comparé, *je cloîs*, etc. ferme — les passages, les yeux ; un mort, — la mort ; *je cloîs* un mur, détourner au silence l'environnement de murs de passées ; — un jardin, un parc. Faire dormir —achever, terminer : une affaire, un testament, une assemblée.

Clos, s. part. (*clausus*) *A huis clos*, portes fermées. *Pièce cloie*, le dimanche qui suit Pâques. *Bouché cloie*, n'en parle pas ; fam. Se tenir *clés couvert*, se tenir en lieu de sûreté, de peur d'être pris ; cacher ses dessins. Ces sont *lettres closes*, c'est une chose secrète.

Clos, s. m. *étoile*, espace cultivé, fermé de murs, de haies, etc.

Closteau, s. m. *étoile*, petit clos de Paris.

Clotement, v. *échouement*.

Closer, etc. V. *échouer*.

Closure, s. f. (*clausura*) enciente de murs, de haies, etc. — obligation ou sont les religieuses de ne point sortir de leur monastère : faire verser clôture — action de terminer un compte, un inventaire, etc. — dernière séance d'une assemblée.

Cloüer, s. m. petit morceau de métal qui a une tête et une pointe, et qui sert à attacher et à suspendre. — faire tomber un cloître à percer. Riser le dou à quelqu'un, lui poser vertement, lui dire son fait ; fig. et fam. Ne tenir ni fer ni à cloître, être peu solide ; prop. et fig.

Cloûter, s. f. *échouarde*, herbe grise de lin qui croît parmi les blés.

Cloître, v. a. (*claudere*) attacher avec des clous. *Être cloîre à un lieu*, ne pas bouger.

Cloûter, v. a. garnir de clous : — un étai, un carrosse, le garnir de clous bronzés, pour un déoul.

Closterie, s. f. commerce de clous, — lieu où sont les fabriques.

Closterie, s. m. *échouerie*, artisan qui fait et vend des clous.

Cloître, s. f. *échouière*, 25 douzaines d'huîtres.

\* Clod, s. m. *étoile* (*étoile*), assemblée de personnes réunies à jour fixe, pour se occuper des affaires publiques.

\* Clubiste, qui est d'un club.

Cluny, v. de Fr. *Saint-écl-Loire*, Bourgogne.

\* Clupé, s. m. (*clupes*) genre de poissons osseux et abdominaux, à corps compact, et ayant qu'une nageoire dorsale : ex. le hareng, la sardine, l'anchovy, l'olive.

Cluse, s. f. cri du fauconnier à ses chiens, quand le faucon a remis la perdrix dans le buisson.

Cluse, v. de Savoie.

Cluser, v. a. *cluser* : — *se perdre*, exciter le chien à la faire sortir du buisson.

Cluser, s. m. *étoile*, arbre parasite des aubergines, genre de guittieres.

Cloettle, s. f. *étoile*, arbisseau d'Afrique.

Clymène, s. f. espèce de lachyras, plante.

\* Clipyiforme, adj. *échypiforme*, en forme de boulier.

\* Cipole, s. f. *échypole* (*cypselopum*), plante crucifère du sud de la France.

Clystrier, s. f. *étoile* (*exsiris* : de *exsir*, je lave), lavement destiné à débarrasser les entrailles, et qu'on introduit avec une seringue.

\* Clystrier, v. a. *éclatirizer*, donner un éclat, éclat.

\* Clos, s. f. herbe de la Chine, espèce de coquille qui fournit de la laitue.

\* Coacuz, s. m. *étoile* (*cam*, *accusos*), accusé avec un ou plusieurs autres.

Coatif, ivr, adj. qui a droit de contraindre : puissance coative.

Coacion, s. f. *coaction* (*coactio*), contrainte, violence qui ôte la liberté du choix : jurispr.

Coadeupier, s. m. (*cam*, *adjutor*) ami et successeur désigné d'un prélat ; élève.

Coadjutorerie, s. f. charge de coadjutor en ou de coadjutrice.

Coadjutorie, s. f. religieuse adjointe à une abbesse, et destinée à l'inoculer.

Coagulation, s. f. *coagulation* (*coagulatio*), état d'une chose coagulée, ou action par laquelle elle se coagule.

Coaguler, v. a. (*coagulare*) figer, cailler. On dit aussi *se coaguler* : diastole.

Coagulat, s. m. *étoile* (*coagulatum*), coagulation qui résulte du mélange de quelques liqueurs — moyen de conserver : *la presure* est un coagulat.

\* Coaileur, v. n. *étoile* (*ll.m.*) se dit des chiens qui quellent la queue ;

hante sur les vieilles et nouvelles voies.

\* Coaita, s. m. espèce de grand sapin.

\* Coalescence, s. f. *co-atlésance* (*coalescere*), réunion des parties solides : phys.

\* Coaliser, v. pron. se réunir pour défendre une cause, pour former un parti.

Coalition, s. f. *co-allation* (*coalitus*), combinaison d'une substance : phys. — fig. réunion de partis ; ligue de diverses puissances.

\* Coase, s. m. *étoile*, petit quadrupède carnivore d'Amérique, espèce de petiteffete qui vit d'insectes et de petits oiseaux, et qui, quand on le poursuit, laisse échapper une liquide très-fétide.

\* Coasement, s. m. *co-asement*, cri des grenouilles.

\* Coaser, v. n. *coaser* (*coaxare*), crier, en parlant des grenouilles.

\* Coati, s. m. quadrupède d'Amérique, de la famille des ours, et de la taïle de la fouine, dont il a les habitudes.

\* Cobalt, s. m. *étoile*, métal grenn, fin, blanc-rosé, fragile et peu fusible, qui, fondu avec le verre, devient bleu.

\* Cobet, s. f. bouts de cordes jointes à la rangine de la voile.

\* Cobite, s. m. (*cobitis* : de *coz*, gongon, auquel le cobite ressemble), genre de poisons abdominaux et osseux, à corps cylindrique allongé : ex. la loche.

\* Coblets, coblates (pron. l's), ville d'Allemagne, aujourd'hui à la Prusse.

\* Cobour, cobour, v. et princip. d'Allemagne.

\* Cœci, v. *Brithryphon*.

\* Coeque, s. f. *étoile* (*coecus*, gongon, auquel le cobite ressemble), genre de poisons abdominaux et osseux, à corps cylindrique allongé : ex. la loche.

\* Coberte, coberte, mat fort élevé, rond et glissant, au bas disque il fait mouler pour en détacher ce qu'on y a placé. C'est un jeu d'adresse usité dans les fêtes publiques. — petit pain de pastel employé en pâtisserie. Pays de Cœque, fertile et où l'on fait bonne chère. Donner une coeque, une lotte où l'on distribue de la viande et du vin au peuple ; fam.

\* Coerde, s. f. menu de rubans qui se met au retrovisse du chapeau, et qui portent les militaires.

\* Coesse, adj. *échâtre*, qui dit ou qui fait des choses plaisantes, risibles ; lam.

\* Coatrix, s. m. *étoile* (*coatrix*), espèce de

basile qu'on trouve dans les cavernes et les puits.

\* *Coccinelle*, s. f. *kokkineïne*, ou *Béte-d-Dieu*, genre d'insectes coléoptères qui mangent de la puceron.

\* *Cochois*, s. f. *kokkholde* (*xixxv*, grain ; *bbz*, pierre), composé pierres d'un vert foncé.

\* *Cocothrauste*, s. m. *kokkotraoste* (*bbz*, je brise), ou *Grose-Bee*, oiseau qui brise les noyaux de cerise avec son bec.

*Coccaz*, s. m. *V. Kermès*.

\* *Coccygien*, adj. m. *kotkijsin*, relatif au coccyx.

*Coccyx*, s. m. *koklos* (*xixxv*, coucou), qui terminé l'os *sacrum*, et a parfois ressembler au bec du coucou.

*Coche*, s. m. long carrosse, non suspendu ou non voyage, — grand hattau construit pour voyager. *Avoir donné des arrhes au coche*, avoir déjà pris quelque engagement dans une affaire; fig. et fam.

*Coché*, s. f. truite. — fig. et pop. femme très-grasse.

*Coché*, s. f. entaille. — *d'une arable*, où s'arrête la corde qu'on la bande. — *d'une fleur*, où entre la corde de la *Porte-Cochère*, les haies en coche, les hisser au plus haut et au mit.

*Cochaigne*, ville d'Allemagne, grande du Bas-Rhin.

*Cocher*, V. *Porte-Cochère*.

*Cochenille*, s. m. *kocheni-lage* (II m.), décoction de cochenille pour teneindre en écrâle.

*Cochenille*, s. f. *kocheni-lle* (II m.), insectes hémiptères, dont une espèce, celle du nopal, caecier du Mexique, a tendance à écrâler et à faire du carnier. — *V. Kermès*.

*Cochenille*, v. a. *kocheni-lle* (II m.), tenir une étoffe dans un bain de cochenille.

*Cocher*, v. a. se dit du coq et autres oiseaux mâles qui courquent leurs femelles.

*Cochet*, s. m. coché, petit coq.

*Cochevs*, s. m. alouette huppée.

\* *Cochicat*, s. m. espèce de toucan du Mexique.

*Cochin*, ville et royaume d'Asie. — *Orchinchine*, royaume d'Asie.

*Cochinelle*, s. m. *kokklearia* (*xixxvi*, cuiller) ou *Herbe aux cuillers*, espèce de crucifère antiscorbutique.

\* *Cochoir*, s. m. *kokhoar*, hache de tonnelier pour former des coches, des étaillles.

\* *Cochois*, s. m. *kokhoar*, outil de ciercer.

*Cochon*, s. m. porc, porcelet, quel que soit son sexe. — de boit, un gros cochon. — homme mal proportionné. — Yeux de cochon, très petits. — Amour comme cochons, intimes; prov. *Manger une vie de cochon*, ne faire que manger et dormir. — mélange impur de miel et des scories. — dans l'éffusage, confisement des cendres dans la compelle. — *d'Inde*, petit quadrupède rougeur du Brésil, — espèce de cabais.

*Cochonne*, s. f. *kokhoche*, ce qu'une femme fait de cochons en une portée.

*Cochonne*, v. n. *kokhocher*; se dit de la truie qui fait ses petits. — v. a. faire solennellement et grossièrement un ouvrage; fom.

*Cochonnerie*, s. f. *kokhochnerie*, mal-propreté; pop.

*Cochonnet*, s. m. *kokhoche*, boule à douze faces, marquées de points, dépuis un jusqu'à douze: *pouer au cochenet*. — petite boule qui sert de but au jeu de boules.

*Coco*, s. m. fruit du cocalier.

*Coco*, s. m. coque qui enferme le fruit qui a été à maturité.

*Cocotte*, s. f. *kokoté*, arbre des Indes, coquille de coco.

\* *Cocotin*, s. m. espèce de tourtière des pays chauds de l'Amérique.

*Cocote*, s. f. plante.

*Cocation*, s. t. *kokokdo* (cocco), action de faire cuire dans un liquide, ou effet de cette action. — digestion des aliments dans l'estomac. — élaboration des matières dans le sein de la terre. On dit aussi *cotion des humeurs*.

*Cou*, s. m. (*coculus*) celui dont la femme manque à la fidélité conjugale; t. fam., et un peu libre.

*Cou*, s. m. état du cooc; style plaisant et libre.

*Coyote*, s. m. *kokote* (*xixxv*, pleuri), un des fleuves de l'enfer: mythol.

*Code*, s. m. (*codex*) recueil de lois, constitutions, ordonnances: — de Josselinian, ou le code; le code noir; le code civil.

*Codécampture*, s. m. (*cum*, décliner), celui qui perçoit les dîmes avec un autre.

*Codétenteur*, s. m. *kodétenteur* (*cum*, detentor), qui retient avec un autre une somme, etc.

\* *Codelice*, adj. *kodélic-lère*, contenant dans un codicille.

*Codelille*, s. m. *kodélic* (codicille), disposition écrite par laquelle on change ou l'on ajoute à son testament.

*Codelille*, s. m. *kodé-lle* (II m.) à l'heure, au tri, au quadrille: *gagner codille*, sans avoir fait jouer.

*Codenataire*, adj. *kodenatatre* (cum, donatarius), domainer avec un autre.

\* *Codopail*, s. m. *kodopai* (I m.) plante aquatique d'Asie d'Amérique.

\* *Cocate*, adj. cétale; se dit de la veine qui reprend le sang du consueta rameau magistral.

\* *Coralle*, s. f. *koklo* (corallia), genre de coraux, formé à la partie, à la racine.

*Cocan*, s. m. *cocan* (casum), le premier des gros intestins qui n'a qu'une ouverture. D'après l'étymologie, ce mot et les deux précédents devraient s'écrire par a.

*Coefficient*, s. m. *koefiscent* (cum, efficients), nom brisé qui est devant une quantité algébrique et qui la multiplie.

\* *Coclogue*, V. *Cologique*.

*Cocompan*, s. f. *kompan* (compagnie), achat réciproque.

\* *Comedou*, s. m. espèce de porc-épic de l'Amérique-Mérid. Ses pieuvres sont courts et sa queue est très-longue.

\* *Coneoptère*, s. f. ou mieux *Cenoptère*, chétopère (*serice*, nouveau; *avisce*, fongere), genre de fougères de la *Dolminique*.

*Cooricelle*, adj. (*coorecer*) qui peut être rassemblé et retenu dans un certain temps comme la vapeur: phys.

*Cordillier*, ior, adj. qui renferme le droit de contraindre.

*Corticition*, s. f. *kokotisien* (corticito), pouvoir de contraindre, de retenir dans le devoir: pal.

*Cotat*, s. m. se dit d'un Etat, d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre.

\* *Côte*, s. f. chantier où l'on dépose une glace au sortir du four de cuissson.

*Cot-temel*, elle, adj. (*consternus*) qui existe de toute éternité avec un autre.

*Cour*, s. m. *keur* (cor, de sib), partie de l'animal, située au milieu de la poitrine, qui, par le moyen des artères, porte le sang jusqu'aux extrémités du corps, d'où il lui est rapporté par les veines. — se considère comme le siège des passions: *cœur oppressee de tristesse, ensanglé de colère*. — s'oppose à esprit; se discurse plait à l'esprit sans toucher la

coeur. — inclination de l'âme: bon, mauvais cœur; cœur généreux, honnête, pu; estomac: mal de cœur, le cœur me soulève. — courage: il a du cœur; il est sans cœur. — affection: aimer de tout son cœur; il a le cœur à l'étude, au jeu. — intérieur, disposition de l'âme: Dieu sonde les coeurs; vous lisez dans mon cœur. — milieu d'une ville, de l'été, d'un fruit, d'un arbre. — une des quatre couleurs du jeu de cartes. *Avoir*, prendre à cœur une affaire, s'y intéresser vivement. *Avoir une chose sur le cœur*, avoir envie de la posséder immédiatement. *Avoir cœur*, franchement, de toute force.

\* *Couer*, s. f. *koklo* (coccula), genre de serpents des deux Indes.

*Coucan*, s. m. *cécion* (casum), le premier des gros intestins qui n'a qu'une ouverture. D'après l'étymologie, ce mot et les deux précédents devraient s'écrire par a.

*Couficient*, s. m. *koefiscent* (cum, efficients), nom brisé qui est devant une quantité algébrique et qui la multiplie.

\* *Coufologue*, V. *Cologique*.

*Coumpass*, s. f. *kompass* (compartio), achat réciproque.

\* *Coumoudi*, s. m. espèce de porc-épic de l'Amérique-Mérid. Ses pieuvres sont courts et sa queue est très-longue.

\* *Coumoptère*, s. f. ou mieux *Cenoptère*, chétopère (*serice*, nouveau; *avisce*, fongere), genre de fougères de la Dolminique.

*Couriter*, adj. (*coorecer*) qui peut être rassemblé et retenu dans un certain temps comme la vapeur: phys.

*Couvert*, ior, adj. qui renferme le droit de contraindre.

*Couritio*, s. f. *kokotisien* (corticito), pouvoir de contraindre, de retenir dans le devoir: pal.

*Coustat*, s. m. se dit d'un Etat, d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre.

\* *Couste*, s. f. chantier où l'on dépose une glace au sortir du four de cuissson.

*Coustermel*, elle, adj. (*consternus*) qui existe de toute éternité avec un autre.

*Couvor*, s. m. *keur* (cor, de sib), partie de l'animal, située au milieu de la poitrine, qui, par le moyen des artères, porte le sang jusqu'aux extrémités du corps, d'où il lui est rapporté par les veines. — se considère comme le siège des passions: *cœur oppressee de tristesse, ensanglé de colère*. — s'oppose à esprit; se discurse plait à l'esprit sans toucher la

coeur, — au lieu de demeurer étendues. — se courber, se voûter: menuis.

*Couffie*, s. m. *kokré* (*xixxv*, corbeille), membre à servir des hardes, de l'argent. — *fond*, ou l'ensemble qui est dessous. — de corseuse, sorte de corse, des cousins. — capacité du corps humain enfermés sous les côtes. *Côte* (*av un beau*, un grand couffie), a les flancs fort larges. — corps d'une tête fauve. — corps et assemblage des parties du clavicule, etc. — de presse, caisse où est enchaîné le marbre: impr.

*Belle au coffre*, laide, mais riche. *Rai-sonne comme un coffre*, fort mal. *Rire comme un coffre*, à gorge déployée. Il s'y entend comme à faire un coffre, il ne s'y entend pas du tout; ces quatre phrases sont proverbiales.

*Oiffer*, v. a. *coiffer*, mettre en pri-  
son; faire.

*Coffret*, s. m. *coffré*, petit coffre.

*Coffrerie*, s. m. *coffrerie*, ouvrier qui fait des coffres.

*Cogitation*, s. f. *cogitacion* (cogita-  
tio), méditation; v. m.

*Cognac*, *borgn*, ville de Fr. connue  
par ses taux-de-vie, Charente, Angou-  
mois.

*Cognassie*, s. f. *ko-gnaise*, coin sau-  
vage.

*Cognassier*, s. m. *ko-gnacié*, arbre  
qui porte des coins et des cognasses.

*Cognat*, s. m. *kognat* (cognatus),  
parent, sur-tout du côté des femmes.

*Cognation*, s. f. *kognacion* (cognac-  
tio), parenté entre les descendants d'une  
même souche.

*Cognatiue*, adj. *kognatique* (sus-  
cessus), où les cognats parviennent,  
au contraire, à être amis.

*Cognac-fêa*, s. f. *ko-gnae* (coin),  
espèce de hache. *Inter le manche appelle  
la cognac*, abandonner tout dans un  
malheur, au lieu de se gêner au remède;  
fig. *Aller au bois sans cognac*, former  
une entreprise sans moyen d'exécution.  
*Mettre la cognac à l'heure*, commencer  
une entreprise; fig. et fam.

*Cognac-fêa*, s. m. qui se donne beau-  
coup de peine pour rien.

*Cogner*, v. à. *ko-gnér*, frapper pour  
faire entrer, enfoncer: — *un clou*, une  
cheville; — battre; pop. — v. à. n. frap-  
per, heurter: *on cogne à la porte*; — v.  
pron. se heurter contre... — *la tête con-  
tre un mur*, entreprendre l'impossible; fam.

*Cognet*, s. m. *ko-gnô*, espèce de rôle  
de tahac fait en pain de sucre.

*Cognitif*, iev., adj. *ko-gnitif* (*con-  
nitius*), doué de la faculté de con-  
noître; doué; dogm.

*Cognition*, s. f. *Egognition* (cognition),  
faculté de connoître; dogm.

*Cognor*, s. m. *ko-gnor*, instrument  
de bois dur, fait en glaci, qui servit  
aux imprimeurs à chasser les coins qui  
assujettissaient les caractères dans un  
chassis.

*Cohabitation*, s. f. *ko-abitation* (coha-  
bitatio), état du mari et de la femme  
qui vivent ensemble.

*Cohabiter*, v. n. *co-abiter* (cohabi-  
tare), vivre ensemble comme mari et  
femme.

*Cohérence*, s. f. *co-érance* (coheren-  
tia), connexion entre deux choses :  
didad.

*Cohérent*, adj. *ko-érant* (coherens),  
qui a de la cohérence: *rasonnem-  
ent cohérent*.

*Cohériter*, être, s. f. *ko-éritie* (coheres-  
tia), qui hérite avec un autre.

*Cohérence*, s. f. *ko-éssion* (cohesio),  
adhérence, force qui unit deux corps.

*Cohédition*, s. f. *ko-édition*, action  
de coholder: chim.

*Coholer*, v. a. *ko-holer*, distiller plus-  
ieurs fois en reversant chaque fois le li-  
quide distillé sur le résidu.

*Cohorte*, s. f. *ko-orto* (cohors), corps  
d'infanterie des anciens Romains, de  
5 à 600 hommes. — troupe quelcon-  
que: — toutes sortes de gens de guerre;

*Cohort*, s. f. *ko-hort*, lieu où se tenaient,  
dans quelques provinces, les petites  
justices; — assemblée où tout le monde  
partie confusément; fig.

*Coi*, v. t., adj. *kuo*, *koate*, tranquille,  
paisible: *se tenir coi*, demeurer coi; fam.

*Chambre coite*, bien fermée.

*Coir*, s. m. *koïd*, pièce de bois qui  
va du poinçon à l'abateliere.

*Coffre ou Corfe*, s. f. *koaf* (*xwaf*),  
couverture de tête, sur-tout pour les  
hommes, qui empêche le soleil de briller  
sans affaiblir leur tête émoussante.

*— ou suit*, couffre de toile que les  
hommes mettent dans leur bonnet de  
nuit. — toile, réseau, etc. dont on  
garnit le dedans d'un chapeau, d'une  
perriquette, — enveloppe membraneuse  
qui recouvre l'urne ou sont renfermés  
les organes de la fructification des  
mousses.

*Coffer ou Coffeur*, v. a. et n. *koafær*,  
couvrir, parer la tête: — de fleurs; *se  
coiffer en cheveux*, avec ses cheveux; *se  
perruquer coffee bleu*; ce bonnet coffee

*bleu*. Se coffee de quelqu'un, d'une  
quarantaine d'années, — faire coffee de  
quelqu'un: fig. *Il se coffee*, *on'a coffee*, il  
boit trop, on l'a fait trop boire; fig. et  
fam. — une boisse dessus le bouchon, de peur  
que le vin ne s'évapore. — une liqueur

la meler avec une autre. *Être non coffee*,  
avec la coiffe; être fort heureux; fig. et  
fam.

*Coffeur ou Coffeuse*, euse, *koafœur*,  
euse, qui coiffe les femmes.

*Coffure ou Coffeuse*, s. f. *koafœur*,

couverture et ornement de tête, — ma-  
rière dont les femmes se coiffent.

*Couibre*, *ko-intre*, v. de Portugal.  
*Couinen*, adv. *ko-éamant*, tranqui-  
lement; v. m.

*Couin*, s. m. (*ywia*, angle) angle,  
rencontre de deux lignes, de deux sur-  
faces: — d'une voie, d'une cheminée;

— d'un étal, les quais qui bordent le  
monde; d'un village. Petit portion  
d'un logis: il est doge dans un petit  
coin. — endroit peu exposé à la vue:  
jetes cela dans un coin. — trace de  
faux cheveux. — au triquet, onzième case. Ne  
bouger des yeux du feu, rester toujours  
chez soi. Regarder du coin de l'œil, à la  
dérobée. *Tenir son coin*, défendre seul  
son côté au jeu de paume. Bien tenir  
son coin sans une complice, s'y faire  
que. — toutes sortes de feux ou fer  
terminé en angle signe proue à l'en-  
deut du bon, des pierres. Fer gravé  
et trempé, qui sert à marquer la mon-  
naie, les médailles. Celle chose est mar-  
quée au bon coin, est aux meilleures de  
son espèce. — poignon pour marquer  
la vaisselle.

*Couin ou Couig*, s. m. gros fruit qui  
a une odeur forte et la peau couverte  
de duvet. *Etre jaune courant un coin*,  
avoir le teint très-jaune; fam.

*Couincident*, adj. *ko-éincident*, état  
de deux choses qui concident: med.

*Couincident*, e, adj. *ko-éincident*, qui  
tombe en un même point.

*Couincer*, v. n. *ko-incider* (cum,  
incidere), s'insérer l'un sur l'autre. —  
arriver ensemble; fig.

*Couindican*, adj. in pl. *ko-indikan*  
(cum, indicans); se dit des signes qui  
concernent avec les signes particuliers  
d'une maladie: med.

*Couindication*, s. f. *ko-indikacion* (cum,  
indicatio), concurrence des signes coin-  
cident.

*Couinquain*, é, adj. *ko-inkuinou* (coin-  
quianus), souillé.

*Couinterie*, s. f. ou *Couandise*, gentil-  
lesse, affinité, parure; v. m.

*Couon*, s. m. lâche, qui a le cœur bas:  
fam. et libre.

*Couonneur*, v. a. *ko-éonner*, traiter quel-  
qu'un en coion, l'insulter, se moquer  
de lui. — v. n. dire des colombaries;  
fam. et libre.

*Couonneuse*, s. f. *ko-éoneuse*, basse-  
de course, lacheté — sotise, imperti-  
nence, badinerie; st. fam. et libre.

*Coure*, *koare*, capitale du pays des  
Crisques.

*Coit*, s. m. (*coitus*) accouplement.  
*Couette*, v. *Couette*.

*Coul*, s. m. (*collum*) ce qui joint la  
tête aux épaules: *V. Cou*. — sorte de  
cravate sans pendans. — *de chemise*,  
de robe, etc. — *de la matrice*, de la  
vesicule, ce qui leur sert d'embouchure.

— *qui est étroit entre deux monta-  
gues*: *col de la montagne*, *Tende*.

*Coulbache*, s. m. instrument de mu-  
sique commun en Italie.

*Codal*, s. m. ministre chinois.

*Codaphiser*, v. a. *ko-daphizer* (*xa-xa-  
phi*), souffler; turl.

*Colarin*, s. m. frise du chapiteau des  
colonnes toscanes et doriques: archit.

*Colature*, s. f. sorte de filtration avec  
un couloir. — la liqueur ainsi filtrée:

*Cohlique*, s. m. *kolhikie* (*zə-zə-zə-zə*),  
ou *Tue-chien*, plante bulbeuse, qu'on  
dit être mortelle aux chiens.

*Colestar*, s. m. oxyde de fer rouge  
par l'acide sulfurique.

*Coldement*, s. m. et adj. (*zə-zə*),  
état d'ordre, règle; il se dit d'un ordre  
d'armées dont les soldats sont revêtus  
par des espèces d'étoiles.

*Colemorbus*, s. m. ou fam. *Trou-  
se-galent*, débordement de bile pac-  
hant et par has, accompagné de symptô-  
mes très-graves.

*Colère*, s. f. (*zə*, bille; *zə-zə*, dé-  
bordement de bile) émotion violente  
de l'âme contre celui qui la blesse. —  
du ciel, du lion; fig. *Mer en colère*,  
fort agitée; fig. — adj. sujet à la colère:  
femme, homme colère.

*Coleret*, s. m. *kolere*, fillet que deux  
hommes se traînent en mer aussi avant  
qu'ils peuvent y entrer.

*Colérique*, adj. *koleric*, euclin à la  
coffre; diabète.

*Collets*, s. f. pl. *kollets*, toiles de  
Hollande et de Hambourg.

*Collart*, s. m. *koliar*, râle ondée ou  
coudré, sorte de poison.

*Collari*, s. m. très-joli petit oiseau  
d'Amérique. — petite personne d'un  
caractère frivole; fam.

*Collifet*, s. m. *kolifiché*, habbole,  
bagatelle. — petits ornements placés  
dans un ouvrage d'esprit. — petite  
machine qui sert à écouvoyer les es-  
pèces t. de mous.

*Colligan*, v. *ko-ligian*, V. *Limançan*.

*Colligian*, adj. *koligian*, espèce de caillie ou de  
peririx du Mexique.

*Colin-Maillard*, s. m. jeu où un des

jeunes à leurs yeux bandés, et se nomme *Colin-Maillard*.

\**Colin-Tampon*, s. m. son des tampons.

\**Colio*, s. m. genre de passereaux d'Asie et d'Afrique.

*Colique*, s. f. *colite* (colitis), colon, intestin, maladie qui cause des trépignements dans le bas-ventre, et sur-tout dans le colon.

*Colo* ou *Coli*, s. m. officier de la Chine, ceuteur universel, qui a droit de visite dans les maisons.

*Colisée*, s. m. célèbre amphithéâtre de l'ancienne Rome.

*Collaborateur, trice*, s. *köl-laborateur* (collaborator), qui travaille de concert avec un autre, qui a tendance à concerter.

\**Collage*, s. m. *kölage*, action d'imprégnier le papier d'une colle de rugueurs de peaux de mouton et de parfum.

*Collatitaire*, s. m. *köl-laterie*, celui à qui on a confié un bénéfice.

*Collatéral*, e, adj. *köl-lateral* (collateralis), qui concerne le parent hors de la ligne directe. *Points collatéraux* entre deux points cardinaux : nord-est ; sud-ouest, etc. — s. m. parent collatéral.

*Collateur*, s. m. *köl-lator* (collator), celui qui a droit de conférer un bénéfice.

*Collatif, ier*, adj. *köl-latif* (collatis), qui se confire, en parlant des bénéfices.

*Collation*, s. f. *köl-lacion* (collatio), action ou droit de conférer un bénéfice. — action de comparer la copie d'un écrit à son original, pour s'assurer de son exactitude. — *kolation*, repas léger qui tient lieu de souper les jours de jeûne.

*Collationner*, v. a. *köl-lacionner*, compare une copie à son original : — *us dore*, voir si l'on ne manque pas de feuilles. — v. n. *kolacionner*, faire le repas nommé collation.

*Collie*, s. f. *kole* (kolis), matière gluante et tenace, qui sert à joindre deux surfaces.

*Collecte*, s. f. *kölkste* (collecta), levée d'impositions, — quête pour les pauvres, etc. — oraison que le prieur dit à la messe avant l'épître.

*Collecteur*, s. m. *kölleateur* (collector), celui qui fait la collecte des impositions.

*Collectif, ier*, adj. *köl-lifik* (collectivus) : — dit des mots qui, au sing. désignent plusieurs : pauple, force, etc.

*Collection*, s. f. *kölktion*, recueil de choses qui ont du rapport entre elles : — *collected*, conciles, de plantes, de meubles, etc.

*Collectivement*, adv. *köllektivment*, dans un sens collectif : l'homme, pour tous les hommes.

*Collégataire*, s. *köllegäte* (collegatus), celui à qui un legs a été fait, conjointement avec d'autres personnes.

*Collège*, s. m. *kölje* (collegium), compagnie de personnes qui ont même dignité : — des cardinaux, des électeurs.

— Il est destiné à enseigner les lettres, les sciences, les langues, etc.

*Collégial*, e, adj. *köl-jezial* (collegialis) : — *collégial*, ou substantivement, une *collégiale*, chapitre de chanoines sans siège épiscopal.

*Collègue*, s. m. *köllege* (collega), compagnon en dignité, en fonction.

*Coller*, v. a. *kölle*, joindre avec de la colle, — enduire de colle. — *du vin*, y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir. — *une bille*, au billard, la pousser de manière quelle reste tout près de la bande. Se *coller*, être *collé* contre un mur, s'en tenir si près, qu'on y semble attaché. On dit d'un habit qui est étroit à la taille, et mesure du corps : il *collé* contre le corps. — Un homme qui est droit et ferme, il est *collé* sur ses épaules. Être *collé* sur ses livres, être fort attaché à l'étude. Accorder les yeux *collés*, regarder attentivement.

*Collerette*, s. f. *kölleter* (collum), petit collet de linge, qui couvre la gorge et les épaules. — V. *Involure* : bot.

*Collet*, s. m. *kölé* (collum), partie de l'habillement qui est autour du cou : — *petit*, petit collet, fauchet, etc. — *coldekin*, petit collet soutenu par une carte ou un fil de fer et fixé gravé jusqu'à l'illustration : cela est bien *collet monté*, bien antique ; ou bien gründé. *Sauter au collet de...*, prendre, saisir au collet, saisir au cou pour faire violence, stréter, faire prisonnier. *Préter le collet à...*, tenir cela en quelque chose que ce soit. — *de mouton*, de veau, la partie inférieure de leur cou, — rebord qui sépare une tige de sa racine. — petits courroies qui terminent intérieurement les deux extrémités des feuilles des graminées, espèce d'anse ou de courroie membraneuse attachée à la partie supérieure des pétioles des agrumes. — sorte de lac à prendre des lievres.

*Colleter*, v. a. *költer*, prendre quelqu'un au collet pour le tirer par terre ; ou dit aussi *colleter*, — v. n. tendre des collets pour prendre le gibier. — au part, se dit des animaux qui ont des colliers d'un émail différent.

\**Collékin*, s. m. *költein*, pourpoint sans manches.

\**Collègue*, adj. *kölletté*, (x̄x̄x̄x̄), je colle) aggiuntivo.

*Collieur*, s. m. *költer*, celui qui fait des cartous, qui colle du papier peint sur les murs d'une chambre.

*Collier*, s. m. *kölre* (collare), rangée de perles, etc. que les femmes portent au cou : — *collier*, cercle de métal qu'on met au cou des esclaves ou des chiens. — chaîne d'or que les chevaliers d'un ordre portent les jours de cérémonie. — forme naturelle en forme de cercle, qui voit au cou de certains animaux. — partie du harnois qu'on met au cou des chevaux de charrette et de labour : *cheval de collier*, propres à tirer : *cheval franc de collier*, qui tire de lui-même. *Être pris dans collier*, agir imprudemment tout à l'aise au feu de bonne grâce, pris. *Donner un coup de collier*, faire un nouvel effort pour réussir. — *à misère*, occupation pénible et laborieuse.

*Colliger*, v. a. *köl-liger* (colligere), faire des collections de passages d'un livre : v. m.

*Colline*, s. f. *koline* (collis), petite hauteur à pentes douces. *La double colline*, le Parnasse, poët.

*Colloure*, *colloure*, v. de Fr. *Pyré-nées* (pyrénées), Roumanie.

*Collut*, v. t. adj. *köl-lukutif*, qui font les larmes : mél.

*Collutio*, s. f. *köl-lukution* (collutio), fonte des humeurs.

*Collision*, s. f. *köl-lision* (collisio), choc de deux corps : phys.

\**Colluccio*, s. f. *köl-lukazie*, V. Arum.

*Collucation*, s. f. *köl-lokacijon* (collucatio), action de ranger les créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

— *utilis* pour le payement de laquelle il y a assez d'argent.

*Collutorium*, s. f. *köl-lot-*(collutorium), émission ; il n'est usité qu'au titre de certains livres : *les colluctores d'Erasme*, etc. en parlant de la conférence liturgique entre les Catholiques et les Calvinistes : *le colluctor de Poissi* ; et dans le style fam. il ont tenu un long colloque.

*Colluquer*, v. a. *köl-luker* (collucare), ranger des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

*Colludier*, v. n. *köl-luder* (colludere), s'entendre avec sa partie, au préjudice d'un tiers : prat.

*Collusion*, s. f. *köl-luzion* (collusio), intelligence entre deux ou plusieurs parties, au préjudice d'un tiers.

*Collusoire*, adj. *köl-luzoare*, fait par collusion.

*Collusurement*, adv. *köl-luzurement* (collusus) : d'une manière collusive.

*Collure*, s. m. *kölre* (x̄x̄x̄x̄), de x̄x̄x̄, empêcher ; et *sls*, couler, remédier extérieur qui s'applique sur les yeux.

\**Colma*, s. m. oiseau de la Guiane, espèce de fourmilier.

*Colmar*, v. de F. *Haut-Rhin*, Alsace.

*Colmars*, v. de Fr. *Basses-Alpes*, Provence.

*Cologne*, *kolo-gne*, v. de Fr. *Gers*, Gasconie ; et v. des Pays-Bas.

*Collonges*, s. m. *kłanżoje*, rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente.

*Colombe*, s. f. *kolombe* (columba ; de x̄x̄x̄x̄), plonger), pigeo : poët. st. sout. et dans l'écriture. — solive posée à plomb dans une sablière, pour faire une cloison.

\**Colombe*, s. f. *kolombe*, jeune colombe : v. m. — filé d'imprimerie.

*Colombier*, s. m. *kolombié*, batiment où l'on nourrit des pigeons. *Attirer les pigeons au columbarium*, attirer les charlantes : poët.

*Colombiers*, s. m. pl. *kolombiéz*, espace trop grand qui un compoete laisse entre les mots : imprim. — deux plies de bois entrelacées, qui servent à mettre un navire à l'eau.

*Colombin*, s. m. *kolombin*, mine de plomb pure.

*Colombin*, ine, adj. *kolombin*, ine d'une couleur nommée aujourd'hui gorge de pigeon.

*Colombins*, s. f. fiente de pigeon ; c'est le plus chaud des engrats.

s'entendre avec sa partie, au préjudice d'un tiers : prat.

*Collusion*, s. f. *köl-luzion* (collusio), intelligence entre deux ou plusieurs parties, au préjudice d'un tiers.

*Collusoire*, adj. *köl-luzoare*, fait par collusion.

*Collusurement*, adv. *köl-luzurement* (collusus) : d'une manière collusive.

*Collure*, s. m. *kölre* (x̄x̄x̄x̄), de x̄x̄x̄, empêcher ; et *sls*, couler, remédier extérieur qui s'applique sur les yeux.

\**Colma*, s. m. oiseau de la Guiane, espèce de fourmilier.

*Colmar*, v. de F. *Haut-Rhin*, Alsace.

*Colmars*, v. de Fr. *Basses-Alpes*, Provence.

*Cologne*, *kolo-gne*, v. de Fr. *Gers*, Gasconie ; et v. des Pays-Bas.

*Collonges*, s. m. *kłanżoje*, rang de solives posées à plumb dans une cloison de charpente.

*Colombe*, s. f. *kolombe* (columba ; de x̄x̄x̄x̄), plonger), pigeo : poët. st. sout. et dans l'écriture. — solive posée à plumb dans une sablière, pour faire une cloison.

\**Colombe*, s. f. *kolombe*, jeune colombe : v. m. — filé d'imprimerie.

*Colombier*, s. m. *kolombié*, batiment où l'on nourrit des pigeons. *Attirer les pigeons au columbarium*, attirer les charlantes : poët.

*Colombiers*, s. m. pl. *kolombiéz*, espace trop grand qui un compoete laisse entre les mots : imprim. — deux plies de bois entrelacées, qui servent à mettre un navire à l'eau.

*Colombin*, s. m. *kolombin*, mine de plumb pure.

*Colombin*, ine, adj. *kolombin*, ine d'une couleur nommée aujourd'hui gorge de pigeon.

*Colombins*, s. f. fiente de pigeon ; c'est le plus chaud des engrats.

*Colombier*, s. m. *kolombié*, batiment où l'on nourrit des pigeons, métal gris minéral, découvert en 1802 dans un minéral du Massachusetts, prov. des Etats-Unis d'Amérique.

*Colombo*, s. m. *kolomb*, racine des Indes, amère et astringente.

*Colomb*, s. m. (*colonus*) cultivateur, habitant des colonies. — (x̄x̄x̄, le x̄x̄x̄, j'arrête) un des gros intestins qui suit le style fam. il ont tenu un long colloque.

*Colloquer*, v. a. *köl-luker* (collocare),





*modatarius*), qui emprunte à tire de *commodat*; t. de droit.

*Commode*, adj. *komode* (*commodus*), propre, convenable, d'un usage facile, — d'une société douce et aisee. *Moderne*, *monde* *commode*, trop facile, trop attisée.

*Commode*, s. f. *komode*, armoire en l'heure, ou ferre du lingé, des habits.

*Convenablement*, adv. *komodement* (*commode*), d'une manière commode.

*Commodité*, s. f. *komodit* (*commoditas*), chose, temps, situation, moyen commode, — se dit d'une voiture établie pour voyager; prendre la *commodité* (*des messagers*, du coche), — au plaisir d'une maison.

*Compagnie*, s. f. *kompanie* (*compagno*), chambard, violent casse par un coup, une chute, — agitation excessive dans les esprits; fig.

\* *Commuable*, adj. *komovable* (*commutabilis*), qui peut être changé; dict.

*Commur*, v. a. *komper* (*communare*), changer; — la peine; ne se dit qu'en cette phrase.

*Commun*, e, adj. *komun*, une (*communitas*), à quoi tout le monde a droit de participer, comme le soleil, l'air, l'eau, dont l'usage appartient à plusieurs; — *comme*, passage commun, — propre à différents sujets; *en effet*, *intern* *commun*, — *en general*, bruit commun, opinion commune, — *convention*, — ordinairement; usage commun, — vulgaire, bas; *air commun* manières communes, — abandonné; les meubles sont communs cette année, — de peu de valeur, mediocre; marchandises communes; — *poste* *post commun*. Lieux communs, sources générales où l'auteur puisse les moyens; t. de rhétorique, — matières, — idées et rebattues: *être plein de lieux communs*. Sens commun, le bon sens. *Cette terre roulant tant, anné commun*, — en compensant les mauvaises années avec les bonnes. En commun, ensemble, en société.

*Commun*, s. m. *komun*, société entre deux ou plusieurs personnes: prendre une dépense sur le *commun*. Il vit sur le *commun*, aux dépens du tiers et du quart. Le *commun des hommes*, le grand nombre. *Le commun des apôtres*, des martyrs, l'Église général. On dit fam. d'un homme mediocre: *Il est du commun des martyrs*. *Le vin, la salade*, le dîner des *communs*, des domestiques;

— réception du corps de J. C. dans

dans les grandes maisons. *Le grand commun*, chez le roi, offices qui sont destinés à la nourriture de la plupart des officiers de sa maison. *Le petit commun*, offices détachés pour les officiers privilégiés.

*Communal*, e, adj. *komunal*, commun aux habitants d'un ou plusieurs villages.

*Communauté*, s. f. *komunit* (*communitas*), société de personnes qui vivent ensemble sous certaines règles, — *communauté* autrefois, certains corps laiques: — des *procureurs*, des *notaires*, — société de biens entre mari et femme, etc.

*Communaut*, s. m. pl. *komunit*, pâtures dans lesquels un ou plusieurs villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux.

*Commune*, s. f. *komune* (*commune*), corps des habitants d'une ville, d'un village, — maison où s'assemblent les habitants, les officiers civils d'un lieu, autrefois, milice bourgeoisie et de la bourgeoisie, — *l'assemblée des communes*, la seconde des deux chambres du parlement d'Angleterre.

*Communément*, adv. *komunément*, ordinairement, généralement.

*Communiant*, s. m. *komunant*, celui qui communie.

*Communicable*, adj. *komunikabil*, qui peut se communiquer, dont on peut faire partie. *Rueurs communicaables*, qui peuvent se joindre par un canal.

*Communacatif*, iee, adj. *komunikatif*; *honest* est de *soi communacatif*; *communacatif*, — moyen par lequel deux choses se communiquent: — d'un appartement; porte de communication.

*Communication*, s. f. *komunikacion* (*communicatio*), action de communiquer, effet de cette action: — de biens, de mœurs, de mouvement; phys. *Donner communication d'une affaire*, en faire part, — commerce, correspondance, familiarité, — moyen par lequel deux choses se communiquent: — d'un appartement; porte de communication.

*Lignes de communication*, fossés, tranchées, qui communiquent d'un quartier, d'une attaque à l'autre.

*Communier*, v. a. et n. *komunier*, administrer ou recevoir l'eucharistie.

*Communion*, s. f. *komunion* (*communio*), union dans une même foi: — de l'Église romaine, grecque, etc.

le dîner des *communs*, des domestiques;

— réception du corps de J. G. dans

l'éparchiale, — antienne ou verset que chante le chœur pendant la communion du prêtre.

*Communiquant*, e, adj. *komunikant* (*communicans*), qui communique; *tubes communicants*: phys.

*Communiquer*, v. a. *komunizieren* (*communicare*), renseigner, etc., faire partie de: — au service. *La soie* — *communiquer* sa texture aux planètes, — donner communication de.., — les pièces d'un prezis, — avoir commerce, relation: — avec les secours, les ennemis, — v. n. et pron. avoir communication, en parlant des deux appartemens, etc., — x. pron. être communiqué, émissier: il ne faut pas se communiquer à tout le monde.

*Communatif*, iee, adj. *komunikativ*; *judices communatifs*, qui regardent le commerce, l'échange d'une chose contre une autre.

*Communation*, s. f. *komunation* (*commutatio*), changement: — de peine.

\* *Complade*, s. f. arbre d'Amérique.

*Comport*, s. l. *kompani*, qualité de ce qui est compact: tout est poreux, ainsi point de compactité absolue.

*Compartiment*, s. m. *komplati* (*compartmentum*), convention. *Bulle du compartiment*, par laquelle les cardinaux ne peuvent conférer les bénéfices réguliers qu'à des réguliers.

*Comparat*, adj. *komparat* (*comparatus*), très-concisé, dont les parties sont fort servies.

*Comparage*, s. f. *kompar-ge*, celle qui est liée avec une autre personne de même condition — femme par rapport à son mari, — se dit des tourturies: la tourterelle connaît quand elle a perdu sa compagne, — se dit quand des choses la médisent, compagne de repos.

*Compagnie*, s. f. *kompanie*, réunion de personnes qui sont en liaison et en communication: il est animé en compagnie; il est bonne ou de bonne compagnie, — se dit de deux personnes qui sont ensemble: il fait bien compagnie, ils courront de compagnie, — société de commerçans, de gens d'affaires: former une compagnie; la compagnie des Indes, — corps de magistrats: assembler la compagnie — nombre de gens dans la compagnie: — *confidante*, — de dragons, — bande: — de poivres. Bête de compagnie, — saupier jusqu'à deux ou trois ans; et fam. homme qui aime la societe.

*Compagnon*, s. m. *kompanjon* (*com-*

*et panis; de zavis*, qui mange du même pain avec un autre; on disait autrefois *compain pour compagnon*, camarade, associé, d'école, de fortune, de voyage, — égal: il ne peut souffrir ni compagnon ni maître, — gaillard, drôle, gaillard: c'est un compagnon, un bon compagnon. *Faire le compagnon*, l'entendu, — soldat déterminé: c'est un hardi compagnon, — capable de faire de mauvais tours: *defiez-vous-en*, c'est un compagnon, — dans les arts et métiers, celui qui a fait son apprentissage, et qui travaille pour un autre: mon taillleur a plusieurs compagnons.

*Compagnonnage*, s. m. *kompanijanje*, temps qu'on est compagnon dans un temple.

*Comparabile*, adj. *komparabil* (*comparabilis*), qui peut se comparer, être mis en comparaison.

\* *Comparage*, v. m. *komparajer*, comparer.

*Comparison*, s. f. *komparasjon* (*comparatio*), discours qui montre la ressemblance d'une personne ou d'un fait avec une autre. — similitude: fig. de rhet. et de poésie. — *comparaison* (*comparatio*), *comparaison* (*comparatio*), leur confrontation pour juger si elles sont égales ou non. *Pièces de comparaison*, pièces reconnues que l'on compare avec d'autres contestées. *En comparaison*, au prix, à l'égard de..

*Comparant*, e, adj. *komparand* (*comparans*), qui comparent devant un juge, un notaire.

*Comparatif*, iee, adj. *komparativ*; se dit des choses qu'on peut mettre en parallèle: *tableau comparatif* des richesses des nations, — *comparatif* des artifices, — *comparatif* des nations, — *comparatif* des hommes, etc., — *comparatif* des mots qui indiquent le degré entre le positif et le superlatif: ex. meilleure, pire, plus, moins, avant, etc., gramm.

*Comparativement*, adv. *komparativt* (*comparativamente*), par comparaison a...

*Comparer*, v. a. *komparer* (*comparare*), examiner, le rapport qu'il y a entre deux personnes ou deux choses, — faire une comparaison, — égaler, essayer le *comparer* *à M. Melot?* — des écritures, — *confrontez* pour voir si elles sont égales ou non. main: pal.

*Comparoir*, v. u. *komparoir*, comparer en justice.

*Comparoire*, v. n. *kompareire* (*comparare*), de: *ziv*, avec; et *zavip*, être présent, se trouver à.., — parloir devant un juge, en justice.

*Comparaître*, s. m. *komparace*, entrée des

quadrières dans un carrousel — au pl. personnes muets qui ne servent qu'à l'agiter sur la scène.

*Compartment*, s. m. *kompartiment*, assemblage de figures disposées asymétriquement, disposées à petits fers sur le plan ou sur le dos des livres.

*Compartisseur*, s. m. *kompartisseur* (cum, partitiv), celui des juges qui a ouvert un avis contre la cause du rapporteur, et sur l'avis duquel la compagnie s'est partagée.

*Comparut*, s. m. *komparut*, mot latin; certificat de comparution; pal.

*Comparution*, s. f. *komparucion*, action de comparoir.

*Comparaison*, s. m. *kompas*, instrument qui sert à décrire des cercles, et à prendre la distance entre deux points — de proportion, instrument de mathématiques, composé d'une ou plusieurs plaques et mobiles sur une base — boussole: observer le compass — varier. Faire tout par compass et par mesure, avec une extrême circonspection. Avoir le compass dans l'œil, mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on le fera avec le compass; fam.

*Comparacement*, s. m. *komparement*, action de comparaître, ou effet de cette action.

*Composar*, v. a. *komparcer*, mesurer avec le compas, bien proportionner: un partieur des ailes, régler: ses actions, ses demandes; fig.

*Compassion*, s. f. *kompassion* (compasso: de eis, avec; et -sia, souffrir), pitié, mouvement de l'âme qui rend sensible aux maux d'autrui. On dit fig. d'une chose qu'on déaprrove avec mépris: cela fait compassion.

*Compatrioté*, s. f. *kompatörte* (cum, paternitas), alliance spirituelle entre le parrain et la marraine, entre ceux-ci et le père et la mère de l'enfant.

*Compatibilité*, s. f. *kompatibilität*, qualité, état de ce qui est compatible.

*Compatible*, adj. *kompatibel*, qui peut convenir avec un autre: ces deux hameurs-là, ces deux charges ne sont pas compatibles.

*Compatir*, v. n. *kompatir* (eis, avec; -sia, souffrir), sur l'air: être sensible aux maux d'autrui — à la faiblesse humaine, la supporter avec indulgence — convenir ensemble: en ce sens, il se met ordinairement avec la négative: il ne peut compatir avec personne.

*Compatissant*, c. adj. *kompatigant*, sensible, porté à la compassion.

*Compatrice*, s. m. *kompatrude* (cum: -resistere, compatrude), qui est de même pays qu'un autre.

*Compendium*, s. m. *kompendium*, mot latin; abrév.

*Compensation*, s. f. *kompanasjion* (compensatio), action de compenser, dommagemanagement.

*Compteur*, a. *komponocer* (componere), faire une estimation par laquelle une valeur en remplace une autre: — l'euf est plus petit que l'autre: — évaluer par le paquet, — balancer, repérer: le gant de ce mois compensé la perte du mois passé.

*Comprage*, s. m. *komperise*, qualité de comprendre, compatrioté.

*Comptre*, s. m. *kompte* (cum, pater; de sis), nom que donnent le père et la mère ou la marraine d'un enfant à son parrain. Took se fait par compere et par commere, par l'œuvre, par proportion: prov. C'est un compère, il est bien fait. Il est un bon compère, un homme de bonne humeur: — celui qui est d'intelligence avec un faiseur de tons, etc.

*Comportement*, s. m. pl. *komponenzer* (cum, persona), associés dans un ménage où les biens sont en communauté: peu usité.

*Comptement*, adv. *komploment*, d'une manière compétente.

*Competence*, s. f. *kompetenz* (competencia), droit qui rend un juge compétent. Cela n'est pas de sa compétence: — il n'est pas en état de juger de cette matière: — faire concurrence: mettre, entrer en compétition.

*Competent*, c. adj. *kompetant* (competens), qui appartient, qui convient; prat., portion compétente, suffisante: — être compétent, — qui a droit de connaître d'une affaire, de la juger. Il est jugé compétent de cette matière, en état d'en juger; fig. Partie compétente, capable de contester en justice.

*Competitor*, s. m. *kompetitor* (competitor), appartenir, être de la compétence de: pr.

*Compétiteur*, s. m. *kompetitor* (competitor), concurrent, qui brigue la même chose.

*Compiegne*, *kompiégne*, v. de Fr. Oise, Ile-de-France.

*Compilateur*, s. m. *kompileator* (compilator), qui compile.

*Compilation*, s. f. *komplikacion* (complatio), recueil de choses prises dans divers ouvrages.

*Compiler*, v. a. et u. *komplíter* (complire), faire une compilation.

*Compilate*, s. f. pl. *komplítates* (complata), listes des Romains en l'honneur des dieux domestiques.

*Complaignant*, c. adj. et s. *komplígrant* (cum, plangere), qui se plaint en justice.

*Complainte*, s. f. *komplíntse*, plainte en justice.

*Complaisance*, s. f. *komplízans*, plaisir, — à la lamenteation, lamentation: — s'accommode à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire: il cherche à lui complaire en tout: — v. pron. se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions: il se complait en sa personne, dans ce qu'il fait.

*Complaisamment*, adv. *kompléza-* *mert*, avec complaisance.

*Complaisance*, s. f. *komplízans*, douceur et facilité de caractère, qui fait qu'on acquiesce aux sentiments, aux désirs des autres.

*Complaisance*, s. f. *komplízans*, au pl. *komplízans*, de la complaisance: elle a trop grandes complaisances pour les enfants: — dans la Bible, amour, affection: Dieu a mis toutes ses complaisances en son fil.

*Complaisant*, c. adj. *komplízant*, qui a de la complaisance pour les autres.

— s. élre le complaisant, — chercher à lui complaire: — chercher à faire plaisir dans ses vues intéressées.

*Complant*, s. m. *kompland*, plant de vigne composé de plusieurs pièces de terres.

*Complanter*, v.a. *komplanter*, planter des vignes.

*Complément*, s.m. *komplément* (complementum), ce qu'on ajoute à une chose pour lui donner sa perfection: à un mot, pour en déterminer la signification, — ce qui manque à un angle signe pour égaler un angle droit: geom.

*Complémentaire*, s. m. *komplémentare*, qui a le nom duquel se font toutes les opérations d'une société de commerce.

*Complimenter*, s. a. *komplimínen-* *ter*, faire compliment, faire des compliments.

— v. u. il perd le temps à complimenter.

*Complimenteur*, v. e. *komplíma-* *tor*, ruse, celui qui fait trop de complimens.

*Complique*, c. adj. *komplík* (complatus), complexe. Affaire compliquée, mêlée avec d'autres, embrouillée.

*Maladie compliquée*, réunion de diverses maladies. Sojet compliqué, qui comprend trop d'éléments.

*Complot*, s. m. *kompló*, mauvais dessein formé entre plusieurs personnes.

\**Compleit*, ike, adj. *komplíet*, qui sert à caractériser un complément: phrase complétive; gram.

*Complex*, adj. *kompléks* (complexus), qui embrasse plusieurs choses, par opposition à simple: terme, idée complexe.

*Complexion*, s. f. *komplíkcion* (complector), tempérament, constitution du corps; bonne, fidèle complexion, humeur, inclination: complexion triste, gai, amoureuse.

*Complexionné*, ée, adj. *kompléktion*, qui est d'une certaine complexion: méd.

\**Complexité*, s. f. *kompléktid*, qualité de ce qui est complexe.

*Complication*, s. f. *komplikacion* (complatio), concours de choses de différentes nature: — de crimes, de malheurs.

*Complice*, adj. et s. *komplík* (complix), qui a part au crime d'un autre.

*Complicité*, s. f. *komplíktid*, participation au crime d'un autre.

*Complot*, s. f. pl. *komplíties* (completus), dernière partie de l'offensive divin, z.

*Compliment*, s. m. *kompliment*, paroles aimables, pleines d'affection ou d'appréciation, suivant les renseignements et les personnes. — joindre à l'appréciation ou à l'éloge: il prend à contre cœur: — faire compliment: — faire des compliments; triées de compliment, — opposer à intention réelle: si l'on fait des offres de services, c'est par compliment. Sans compliment, franchement. Rengainer son compliment, s'abstenir de le faire, parce qu'il est hors de propos; fam. — bien troussé, court et bien tourné; fam.

*Complimentaire*, s. m. *komplémentare*, qui a le nom duquel se font toutes les opérations d'une société de commerce.

*Complimenter*, s. a. *komplimínen-* *ter*, faire compliment, faire des compliments.

— v. u. il perd le temps à complimenter.

*Complimenteur*, v. e. *komplíma-* *tor*, ruse, celui qui fait trop de complimens.

*Complique*, c. adj. *komplík* (complatus), complexe. Affaire compliquée, mêlée avec d'autres, embrouillée.

*Maladie compliquée*, réunion de diverses maladies. Sojet compliqué, qui comprend trop d'éléments.

*Complot*, s. m. *kompló*, mauvais dessein formé entre plusieurs personnes.

*Comploter*, v. a. *komploder*, faire un complot.

*Componction*, s.f. *komponk-cion* (com-punc-tion), regret, douleur d'avoir offensé Dieu.

*Composé*, ée, adj. *komponé* (com-po-né), composé de pièces carrees d'émaux alternés : blas.

*Componende*, s. f. *komponande*, composition sur les droits de la Cour de Rème, pour l'entretien d'une dispence, ou les provisions d'un bénéfice.

*Comportement*, s. m. *komportement*, manière d'agir, de se comporter : v. m.

*Comporter*, v. a. *komporter* (cum, portare), porter, contenir : le sujet ne comporte pas la force de son état neutral, sa dignité ne comporte pas que... — v. pron. se conduire bien ou mal. Acheter une maison telle qu'elle se comporte, telle qu'elle est : prat.

*Compose*, ée, adj. *komposé* : mot composé, formé de plusieurs : ex. *monte-cœur*, porte-manteau, etc. — s. m. résultat de l'union de plusieurs parties : l'homme est un composé d'os et de chairs ; l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.

*Composer*, v. a. *kompozter* (compor-nere), former un tout de l'assemblage de diverses parties. — faire un ouvrage d'esprit : en ce sens, on dit neutre. Comprendre, bien comprendre : en parlant des écoliers : on comprend en général les prix. — faire un, un chantant assembler les lettres pour en former les mots, les lignes, les pages : imprimer. — son air, son visage, les accommoder à l'état où l'on peut parroître. On dit en ce sens : se composer. Il est toujours composé, il affecte un air grave, modeste. — v. n. s'accorder sur quelque différend : — avec ses créanciers, de ses droits, avec sa conscience, fig. Je capitule ; t. de guerre.

*Composite*, s. m. et adj. *komposit* (componere), qui se dit d'un des cinq ordres d'architecture. L'ordre composite est un composé du corinthien et de l'ioniq. ou, en général, de plusieurs ordres.

*Compositeur*, s. m. *kompositzor* (compositor), qui compose : mus. et impr. — V. *Amiable*.

*Composition*, s. f. *komposition* (composition), action de composer quelque chose. — ouvrage qui en résulte. — action de composer un ouvrage d'esprit, — travail d'un écolier sur un sujet clater.

donné. — art d'unir, suivant les règles, les différentes parties de la matière, de manière dont un peintre traite un sujet, arrangement de lettres : imprimer. — accommoder : dans lequel les parties se relâchent de leurs droits. — convention que fait une place qui se rend. Etre de bonne composition, facile à contenter, à gagner, à séduire.

*Compostelle*, *kompostile*, v. d'Espagne, Galice.

*Compoteur*, s. m. *komposteur* (compositor), instrument sur lequel le compositeur arrange les lettres : imprimer.

*Compté*, s. f. *komptet*. Fruits cuits doucement avec du sucre. — mannequin d'accoupler les pigeons. *Tels, gens en compte*, tout mérités ; fam. *Fraude en compte*, trop boursouflé.

*Comptoir*, s. m. *komptotie*, vase où l'on pose les comptes.

*Compréhension*, adj. *kompr-éنسia* (comprehensio), concevable, intelligible ; ne se dit qu'avec la négation.

*Compréhension*, s. f. *kompr-éنسia* (comprehension), faculté de comprendre, de concevoir : — aisée, dure. — connaissance parfaite : la compréhension des mystères n'aura lieu que dans l'autre vie.

*Comprendre*, s. v. *komprandere* (comprehendere), contenir, contenir dans soi ; mier, et phys., faire mention de l'on a compris dans la liste. — congrevoir : je comprends ce qu'il dit, fig. Je ne comprends pas, sa conduite est bizarre.

*Comprese*, s. f. *kompricse* (compre-sione), ling. replié plusieurs fois sur lui-même, qu'on met sur une plie, etc.

*Compressibilité*, s. f. *kompricibilite*, qualité de ce qui est compressible.

*Compressible*, adj. *kompricible*, qui peut être comprimé : l'eau n'est pas compressible.

*Comprimé*, ixe, adj. *kompricé*, qui sera à comprimer : chir.

*Compression*, s. f. *komprission*, action de comprimer, ou effet de cette action.

*Comprimé*, ée, adj. *kompriné*, se dit des semences dont la largeur des côtés excède l'épaisseur.

*Comprimer*, v. a. *komprimér* (comprime), presser avec force, resserrer, — une fraction, l'empêcher d'agir, d'écraser.

— faire un, faire tenir dans : hot-log. Cour (autrefois Chamber) des juges, Cour d'examen et de vérification.

*Compris*, ée, *kompris*, part. de *comprendre*, n'a pas genre, ni nombre dans ces phrases : *compris*, non compris, en y compris, sans y comprendre.

*Compromettre*, v. n. *komprömettre* (compromitter), convenir d'arbitres pour en passer par leur jugement : — de ou sur une affaire. v. a. compromettre quelqu'un, l'exposer à quelque embarras, à quelque dégoût : — non compromettre pas : son autorité, sa fortune, etc. le exposer. v. pronom, s'exposer ou exposer son crédit, son honneur.

*Compromis*, é, part. (compromissus) *komprömiss*.  
v. *komprömiss*.

*Compromis*, s. m. *komprömiss* (compromissus), acte par lequel on remet, de part et d'autre, le jugement sur ses différends à un arbitre. — fig. mettre quelqu'un, sa dignité, son autorité en compromis, compromettre, etc.

*Compromettre*, s. f. *komprömettrje*, obligation de rendre compte. — état du comptable.

*Comptable*, s. m. et adj. *kontabil* (comptabilitas), assujetti à rendre compte. On est comptable à sa patrie de ses talents ; fig.

*Comptant*, adj. m. *kontant* (argent), en espèces, — s. m. avoir du comptant, de l'argent comptant. — adverbial, payer une somme comptant, payement, rendement, — le comptant, le honnête ou mauvais officier qui a reçu : nov.

*Compte*, s. m. *konte*, calcul, nombre, — calcul par écrit de ce qu'on a reçu ou donné, fig. récit, rapport : rendre compte de ce qu'on a fait, — profit, avantage : il y trouve son compte, — rond, sans fraction : fam. Faire le compte d'un domestique, le renvoyer en lui payant ses gages. Prendre sur son compte, se charger de faire. Mettre sur le compte de quelqu'un, — faire une aventure, — faire contribuer. C'est pour votre compte, c'est pour vous. A votre compte, suivant que vous jugez. Etre loin de son compte, du succès qu'on n'a été promis. On passe sur son compte, sur vous. Faire bon compte de..., bon marché. Faire un tenir compte de..., faire cas, — estimer. N'en pas tenir compte, ne faire aucun cas. Au bout du compte, après tout, tout considérer.

*Donner à compte*, ou un a-compte, donner quelque chose auquel on doit. Roue de compte, attache dehors et toutes tendances dedans : hot-log. Cour (autrefois Chamber) des juges, Cour d'examen et de vérification.

*Conte*, s. m. *konte* (comes), celui qui est revêtu d'une dignité au-dessus de celle de baron.

*Conte*, s. m. *konte*, titre d'une terre, en vertu duquel son seigneur prend le titre de conte. Il est féminin dans *French Conte*, prov. de Fr.

*Contacter*, s. m. *kontak*, femme d'un conte, ou celle qui, désou chef, possède un conte.

*Concernant*, *komkarnas*, v. de Francs, Finistère, Bretagne.

*Coucasser*, v. a. *komkacer* (conquass-

tion des comptes du trésor. Maître des comptes, référendaire de la Cour (autres fois auditeur) des comptes, officiers de cette Cour.

*Compte-pas*, s. m. *konte-pas*, V. *Odometrie*.

*Compter*, v. a. *konten* (computare), faire, calculer, — payer, — avoir au moins de : — des rues permis sexagères, — ses pas, marcher lentement, — les pas de quelqu'un, l'observer de très-près, — réparer, estimer : il faut le compter pour mord ; il compte cela pour beaucoup, — les moments, attendre avec impatience. — v. n. venir à compte : je lui ai compte, j'ai compté avec lui de tout ce que j'ai reçu. — croire, se proposer : il compte partir ; je crois que vous viendrez, — sur quelqu'un, sur son crédit, faire fonds sur quelqu'un.

*Compteur*, s. m. *kontour* (computator), détente d'une sonnerie, qui entre dans les entailles de la roue de compte : horlog.

*Comptoir*, s. m. *kontour*, table où le marchant compte et serre son argent, et établit sa marchandise — bureau général de commerce d'une maison en pays étranger.

*Comptoirie*, s. f. *kontozie*, arbris-see de la ville : Sept.

*Comptoirer*, v. a. *kompliter* (compliter), prendre communication des registres d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

*Computateur*, s. m. *komplikator*, acte donnant le droit de compulser.

*Computat*, s. m. *komput* (computatio), suppression des temps qui servent à régler le calendrier ecclésiastique.

*Computatice*, s. m. *komputatice*, celui qui transmet des informations. — *kontat*, — *kontal*, — adj. *kontal*, qui appartient à un conte : courroux conte.

*Contat*, s. m. *konta* (contatus), comité : le comitat Vanaassin avait été cédé au pape.

*Conte*, s. m. *konte* (comes), celui qui est revêtu d'une dignité au-dessus de celle de baron.

*Conte*, s. m. *konte*, titre d'une terre, en vertu duquel son seigneur prend le titre de conte. Il est féminin dans *French Conte*, prov. de Fr.

*Contacter*, s. m. *kontak*, femme d'un conte, ou celle qui, désou chef, possède un conte.

*Concernant*, *komkarnas*, v. de Francs, Finistère, Bretagne.

sare), brisé en petites parties avec le pilon, le marteau.

\**Concatalématum*, s. f. *konkataénatoum* (*concatenatio*), enchainement, liaison : didact. — figure de rhétorique, sorte de gradation.

*Concavus*, s. m. et adj. (*concauus*) creux et rongé, *sinuus concavus*, le coeur d'un corps creux et rond.

*Concédier*, v. a. (*concedere*) accorder des grâces, des priviléges.

\**Concelébrer*, v. a. (*concelebrare*) célébrer en commun.

*Concentration*, s. f. *kongzentratio* action de concentrer; effet de cette action. — condensation d'un liquide chim.

*Concentrer*, v. a. *kongantrr* (*agere*, cum in *centrum*; et *xixi* *centrum*, réunir) centrer, faire converger, réunir dans un centre : faire converger les rayons du soleil et concentrer dans le foyer d'un miroir ardent. — *sa colère*, ne pas la laisser porter; fig. — ses affections dans un seul objet, les rapporter au même objet.

*Etre concentré en soi-même*, être médiatif ou mélancolique. *Acide concentré*, très fort : chim.

*Concentrique*, adj. *kongantrik*; se dit des cercles qui ont un centre commun.

*Concevoir*, s. m. *konept* (*conceptus*), idée simple, vue de l'esprit: didact. — *Conception*, s. f. (*conceptionis*), action par laquelle un enfant est conçu dans le ventre de sa mère : fôte de la *Conception* de la Vierge. — fig. pensée: rare, plaisante conception — faculté de concevoir: conception vive, fine, dure.

*Conception (la)*, villes du Chili et de la Nouvelle-Espagne.

\**Conceptionnaire*, s. m. *konceptör*, partisan de l'Immaculée conception.

\**Conceptive*, adj. (*conceptivus*) (faire concevoir), — de chose.

*Concerner*, particip. indicatif de qui concerne. Il doit toujours être précédé d'un substantif auquel il est rapport: un éléphant concerne telle chose.

*Concerner*, v. a. (*concernere*) sans passif : appartenir, regarder, avoir rapport à: cela vous concerne, concerne votre charge.

*Concert*, s. m. *konecer*, harmonie de voix ou d'instruments de musique: — de louanges; fig. — d'oiseaux: poët. — lieu où l'on entend le concert: *allons au concert*. — *d'opéra*, intelligence, petrification.

union de personnes qui tendent à une même fin; fig. *De concert*, d'intelligence.

*Concertant*, e. s. qui chante sur une partie dans un concert.

*Concerter*, v. a. (*concertare*) répéter ensemble une pièce de musique. — v. n. faire un concert. — une entreprise, se conférer, se réunir pour la faire réussir; fig. *Homme, orgue concerté*, composé, affecté, trop étudié.

*Concerto*, s. m. mot italien; pièce de symphonie exécutée par tout un orchestre, excepté quelques passages qu'un instrument joue seul avec un simple accompagnement.

*Concession*, s. f. (*concessio*) don que fait le souverain d'une grâce, d'un privilége — terres données dans une nouvelle colonie, à condition de les défricher, fig. déferlant par laquelle on accorde ce qu'il peut pour laisser.

*Concessionnaire*, s. m. *koncessör*, celui qui a obtenu une concession.

*Concetti*, s. m. pl. *konketti* ou *konchetti*, mot itali. : pensee brillante, mais sans justesse.

*Concevable*, adj. qu'on peut concevoir.

*Concevoir*, v. a. et n. *konsevar*, sur dévorer; en parlant d'une femme, dévorer grosse d'effort: la *Vierge a conçu* J. C.; dès qu'une femme a conçu. Il se dit aussi des animaux, en parlant de l'espèce en général: les cavales *conçoivent* leurs petits. — *à cause de la haine*, de l'espérance: fig. — entendre bien une chose, s'en faire une idée; je conçois ce qu'il dit, il connaît parfaitement. — exprimer: phrase conçue en termes clairs, mat conçue.

*Conche*, s. f. (*konch*, coquille) second réservoir des marais salans. *Conches*, ville de France, Eure, Normandie.

*Conchite*, s. f. *konkite* (*konkites*, de *konch*, coquille), coquille bilvalve fossile.

\**Conchoidal*, e. adj. *konko-idal*, qui appartient à la conchoïde.

*Conchoidal*, s. f. *konkoidal*, concha qui s'apprête continuellement d'une ligne droite, sans jamais la couper.

*Conchole*, s. m. *konkile* (*konch*, coquille) qui donne la poupre.

*Conchylotaxie*, s. f. *konkilo-taxis* (*konch*, coquille), science qui traite des coquillages.

*Conchylotes*, s. f. pl. *konkiles*, coquilles

*Concierge*, s. m. (*concius*; B. L.) celui qui a soin d'un palais, d'un château, d'une prison.

*Concierge*, s. f. charge et commission de concierge; — sa demeure, — lieu où les parlementaires tenoient leurs pri-somniers.

*Concile*, s. m. (*concilium*; de *evi*, ensemble; et *assem*, appeler) assemblée légitime d'évêques catholiques, réunis pour débattre et décider sur des points de dogme et de discipline. — lieu où ils s'assemblent.

*Conciliable*, adj. qui peut se concilier avec...

*Conciliable*, s. m. (*conciliabulum*) assemblée de prêtres hérétiques ou illégitimement convoqués. — réunion de personnes assemblées pour un complot.

*Conciliant*, e. adj. (*concilious*) propre à la conciliation.

*Conciliateur*, s. (*conciliator*) celui, celle qui accorde et concilie des personnes en querelle.

*Conciliation*, s. f. *konciliacion* (*conciliation*), action de concilier. — concordance des textes et des lois.

*Conciliare*, v. a. (*conciliare*) accorder des personnes ou des choses qui semblent être contraires: concilier les esprits, les opinions. — attirer, gagner: se conduire lui à concilier, il s'est concilié l'estime générale.

*Concile*, e. adj. (*conscius*) court, réuni: style, auteur concis.

*Concordia*, s. f. (*concordia*) qualité de ce qui est concord; ne se dit que du style.

*Concorden*, enne, s. f. *konklo-i-in* (*concordia*), citoyen d'une même ville qu'un autre.

\**Conclamatio*, s. f. *konklamatio* (*condalatio*), chez les anciens Romains, action d'appeler, au son de la trompette, et les grands cris, un mort par sondage.

*Concordia*, s. m. (*concordia*) assemblée des cardinaux pour l'élection du Pape. — lieu où ils s'assemblent. *Le concile d'un tel Pape*, celui auquel il a été élu.

*Conclausio*, s. m. celui qui s'enterre dans le concile avec un cardinal.

*Concluant*, e. adj. qui conclut, qui prouve: prouve concluante.

*Conclure*, v. a. (*concludere*; de *nyxi*, *concluunt*, *conclu*; *je conclus*, nous conclus; *je conclus*; *je conclus*, *je conclus*; *je conclus*; *achever*, terminer un traité, une affaire, une

241

marriage. — v. n. venir à la conclusion: il faut conclure. — tirer une conséquence, inférer une chose d'une autre: de là je conclus que... — prouver: cet argument conclut; ses pièces ne concluent rien. — proposer la fin de ses demandes, après avoir déduit le fait et les raisons: l'avocat général conclut à la mort. — juger: les juges conclurent à l'amende.

*Conclusif*, ive, adj. qui conclut, qui convainc: *car est une conjonction conclusive*.

*Conclusion*, s. f. (*conclusio*) fin d'une affaire, d'un discours. — conséquence qu'en tire d'un argument en forme. — au pl. ce que les parties demandent par leur requête; ce à quoi conclut le juge: pal.

*Conclusion*, s. m. *konkluzion*, décret de la diète germanique ou du conseil auffière.

*Concoction*, s. f. *konkotsion* (*concoctio*, digestion des aliments): didact.

*Concoction*, s. m. *konkondre* (*concoctio*, fruit: lait et légumes qui viennent sur couché).

*Concordance*, s. f. (*concordia*) accompagnement, union d'une chose accompagnée avec la principale: dogmat.

*Concomitant*, e. adj. qui accompagne: grise concordante.

*Concordance*, s. f. *konvenienz*, rapport: — des Ecritures, des evangiles. — de la Bible, table alphabétique de tous les mots qui y sont, avec renvoi aux autres livres — accord des mots entre eux suivant les règles de chaque langue: gramma.

*Concordant*, s. m. (*concordans*) voix entre la taille et la basse-taille.

*Concordat*, s. m. transaction, accord en matières ecclésiastiques. — absolument, se dit de l'accord fait entre François I<sup>e</sup> et Léon X, sur la nomination aux bénéfices.

*Concorde*, s. f. (*concordia*; de *vir*, avec; et *unus*, *con*) union de volontés, bonne intelligence.

*Concorder*, v. n. (*concordare*) être d'accord.

*Concourir*, v. n. (*concurrere*) coopérer, produire un effet conjointement avec une autre cause: — à une élection. — être en concurrence: ces deux pièces ont concouru pour le prix. — se rencontrer: deux lignes concourent en un point: phys. et geom. Deux provisions d'un même bénéfice concourent, quand elles sont de même date.

*Concours*, s. m. *konkours* (*concourse*), intelligence, concours.

action par laquelle on concourt. — dispute entre plusieurs concurrents pour une chaire, un bénéfice : *mettre une chaire au concours.* — affluence de moins de grands concurrents de peuple, — rencontre des atomes : phys. — des voitures : gram.

*Coureaux*, *bonré*, ville de Fr. Charente.

*Coucrel*, *èle*, adj. *konkré* (concretus), s'oppose à *abstrait*, et exprime les qualités unies à leur sujet : *rood* est un terme concret : *rouder* un terme abstrait. — *frêz*, coquille : chin.

*Concration*, s. f. *konskriktion* (concretion), amas de parties réunies dans une masse : *concretions pierreuses, saillantes*; t. de phys.

*Concupiscentia*, part. de *concoire*. — *Concupiscere*, s. m. (concupitare) est d'un homme et d'une femme qui, sans être mariés, vivent comme si ils l'étaient.

*Coucinaria*, s. m. *konkubinère*, qui entretient une concubine.

*Coucubine*, s. f. (concupina) celle qui vit dans le concubinage.

*Couculquer*, v. a. *konkukler* (concubare), foulier aux pieds; v. m.

*Concupiscente*, s. f. *koncupiscentia* (concupiscentia), passion déréglée pour les plaisirs sensuels.

*Concupisçable*, adj. (concupiscebilius), aptitude concupiscente, qui porte à désirer un bien sensible, un objet qui plait : dogm.

*Coucurremment*, adv. *konkurrirament*, par concurrence. — conjointement : *egij concurremment avec quelqu'un.*

*Concurrence*, s. f. *konkurrirance*, prétention de plusieurs personnes à la même chose. *Jusqu'à concurrence ou jusqu'à la concurrence de... jusqu'à ce qu'une certaine somme soit dépensée*.

*Concurrent*, s. f. *konkurrent* (concurrent), sujet qui poursuit une même cause en même temps qu'un autre.

*Concession*, s. f. *koncessiun* (concessio), action par laquelle un officier public exige plus qu'il ne lui est dû, ou retient des deniers de l'Etat dont il est compétible.

*Concessionnaire*, s. m. *konkusionär*, celui qui fait des concessions.

*Condal*, s. f. arbisseau du Chili. — plante du Pérou.

*Condannable*, adj. *kondamnabilis* (condamnabilis), qui mérite d'être condamné.

*Condamnation*, s. f. *kondamnation* (condemnation), jugement qui con-

damne. *Passer condamnation*, fig. convenir qu'on a tort.

*Condamner*, v. a. *kondamnen* (condamnare), rendre un jugement contre quelqu'un : — *à mort* ou assassiné. — blâmer, rejetter : — *en avia* — une porte, une fenêtre, les fermer de manière que ne puisse plus les ouvrir; en interdire l'usage.

*Conde*, villes de France, Nord, Haï-nant; et *Calvados*, Normandie.

*Condensabilité*, s. f. *kondensabilität*, propriété qu'ont les corps de pouvoir être condensés : phys.

*Condensable*, adj. *kondensbar*, qui peut être condensé : phys.

*Condensateur*, s. m. *konduktör* (condensator), machine qui servit à condenser un gaz dans un espace déterminé : phys.

*Condensation*, s. f. *kondensacion* (condensatio), action de condenser, se condenser.

*Condenser*, v. a. et pron. *kondensare* (condensare) : de *sibi* (suis, épais), rendre ou devenir plus dense, plus compacte : le frôl condense les corps.

*Condescendance*, s. f. *kondéndzandans*, complaisance qui fait qu'on se rend aux sentiments, aux volontés d'autrui.

*Condescendre*, v. a. et pron. *kondéndzende* (condescendere), qui a de la condescendance.

*Condescendre*, v. b. *kondéndzende* (cum, descendere), avoir de la condescendance : — *ce que disent les autres, à leurs faiblesses, à leurs besoins, leur accorder quelque chose.*

*Condition*, s. f. *kondition* (conditionis), action qu'on a pour revenir sur une chose volée ou usurpé : pal.

*Condition*, s. m. *kondamnat* (condamnum), assisenement ; v. m.

*Condigne*, adj. *kondig-né* (condignus) : *satisfactori condigne, égale à la force.*

*Condisciple*, s. m. *konduktöle* (condiscipulus), compagnon d'étude.

*Condol*, s. m. (*conditus*, gr. θάνατος) toutes sortes de confitures : pharm.

*Condition*, s. f. *kondition* (conditio), nature, état d'une personne ou d'une chose. — état, par rapport à la naissance : homme de grande, de basse condition. Homme de condition, de naissance. — domestique : il est en condition. — profession : il faut vivre selon sa condition. — clause, charge d'un traité. — parti avantageux ou désavantageux qu'il fait à quelqu'un dans une affaire. — *l'ordre d'une certaine condition*, en s'obliguant à la reprendre si elle n'a pas les qualités annoncées,

— *l'ordre d'une certaine condition*, en obligeant à la reprendre si elle n'a pas les qualités annoncées,

— *l'ordre d'une certaine condition*, en obligeant à la reprendre si elle n'a pas les qualités annoncées,

*Pratiquer un enfant sous condition*, dans le doute qu'il soit baptisé, ou quand sa ligne tient du monstrueux, et qu'enfin on sait pas s'il est homme. — *sous quelles conditions* : — *à mort* ou assassiné. — blâmer, rejetter : — *en avia* — une porte, une fenêtre, les fermer de manière que ne puisse plus les ouvrir; en interdire l'usage.

*Conditionnée*, *se*, adj. *kondicioné*, qui a les conditions requises : marchandises bien, mal conditionnées.

*Conditionnel*, *elle*, adj. *kondicionell* (conditionalis), subordonné à l'exécution d'une condition. — s. et adj., m. se dit des temps qui marquent qu'on n'a chose auroit lieu moyennant une condition : *je irai* — *je serai* etc.

*Conditionnement*, *se*, v. a. *konditionieren*, sans la condition de...

*Conditionner*, *se*, v. a. *konditionieren*, donner les qualités requises.

*Condoléance*, s. f. *kondoleance* (compliment, lettre de condoléance), où l'on témoigne la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un.

*Condolom*, *condol*, v. de Fr. *Gers*, Gascoigne.

*Condoma*, s. m. espèce d'antelope du cap de Bonne-Espérance.

*Condominium*, s. m. *expansio* (territorium) qui passe pour le plus grand des casques.

*Condomini*, v. m. *arkte* de l'Inde.

*se Conduchour*, v. pron. *se konduchour* (condolere), prendre part à la douleur de quelqu'un; ne se dit qu'à l'infini : v. m.

*Conduire*, v. de Fr. *Rhône*, Lyon-nois.

*Conduille*, s. f. *konduille* (lum.) (condrillum) plante, genre de chionères.

*Conduiteur*, *trice*, s. m. qui conduit : prop. et fig. — *le conduiteur* dont on se sert pour la taille et éclaircir corps qui transmet le fluide électrique.

*Conduction*, s. f. *kondusion*, action de prendre à loyer : pal.

*Conduire*, v. s. o. *konduco* (mener, guider : — *des voyageurs, un troupeau, des marchandises*), — l'eau, la faire aller d'un endroit à un autre par des canaux. — diriger, avoir inspection sur : — *un bâtiment, un travail*; et lig. — un dessin, une intrigue, la conscience de quelqu'un : — commander, servir de chef : — une armée.

*Conduiseur*, s. m. *konduksor* (conducere), par humeur, pour plaisir : — *an-gevadour, aveur un canot, bien conduire un bœuf, ses affaires, sa fortune*; fig. et pron. — *v. pron.* se comporter bien en mal.

*Conduit*, *se*, part. de *conduire*.

*Conduyant*, s. m. tuyau par où passe un liquide ou un fluide.

*Conduite*, s. f. action de mener, de guider. — direction, exécution d'un commandement, ordre, décret, mandat d'agir, de governement : bonne, mauvaise conduite. — suite d'iniquités : cette conduite a deux lieux.

*Conduyle*, s. m. *konduysse*, (mœud jointure) mœuds ou éminences situés à l'extrémité d'une articulation : anat.

*Conduyiale*, adj. *konduyidé*, qui a la forme d'un conduyle.

*Conduyation*, *enne*, adj. *konduyidé*, i.e. si des parties qui ont rapport aux conduyles.

*Conduyante*, s. m. excroissances molles sans dents, qui naissent à l'intérieur de l'anus.

*Cone*, s. m. *konus* pyramide à base circulaire. — mœule de fer fondu en forme conique. — ou *Styrche*, assemblage ovoidal d'écaillles coriaces, imbriquées en tout sens autour d'un axe commun : bot. — genre de coquilles univalves.

*Conepate*, s. m. quadrupède carnivore d'Amérique, espèce de moufette.

*Confabulator*, s. f. *konfabulator* (confabulator), qui entretient famille ; style fam. et plaisir.

*Confabuler*, v. n. *konfabulare* s'entretenir ensemble ; fam.

*Confection*, s. f. *konfektion* (confection), composition de drogues médicales. — action de faire, de composer : prat. — d'un inventaire, d'un papier terrier. — (achevement) jusqu'à parfaite et entière confection.

*Confectionner*, v. u. *konfektioner*, fabriquer, préparer : mot nouveau.

*Confedendif*, v. adj. qui concerne une confédération.

*Confédération*, s. f. *konfederation* (confidencio), alliance, ligue.

*Confédérer*, adj. *allié*. — s. m. pl. assister ses confédérés.

*se Confider*, v. pron. (cum, fiducie) se liquer, en parlant des Etats.

*Conférence*, s. f. *konferenz*, comparaison de deux choses, pour voir en quelles sont convenables ou différentes : — *des couteaux, ces têtes*. — entretenir en tout affaire une matière sérieuse : les conférences pour paix ; entrer en conférence — asseoir, assister à l'on traite des affaires ecclésiastiques.

*Confirmer*, v. *konfirme* (de consigne) comparer : — *des lois, des vintages*.

*Confondre*, adj. *konfundere*, designer ; les sujets de conférence — *la grâce*. — v. u. raisonner ensemble. — 16.

avec quelqu'un sur un point de doctrine, d'après un autre filier.

*Confesse*, s. m. fillet assez serré pour être soutenu sur les eaux par des bulles d'air. — s. f. gêne d'âmes.

*Confesse*, s. f. *confesse* (*confessio*), confession qu'on fait au prieur; il n'a ni genre ni article : aller à confesse.

*Confesser*, v. a. *confesser* (*confiteri*), avouer, déclarer : — sa faute, avoir reçu, qu'en tort, se confesser vaincu — ses peccâts à un prieur, ou se confesser — entendre en confession : le prieur qui l'a confessé. — Jésus-Christ, faire profession publique de la foi en J. C.

*Confession*, s. m. (*confessio*), prieur (*confessor*), prieur qui a le pouvoir de confesser. — celui qui a confessé le nom de J. C. malgré les tourments. — saint qui n'a été ni apôtre ni martyr.

*Confession*, s. f. *confession* (*confessio*), aveu, déclaration : — d'un criminel, ce qu'il avoue devant les juges. — de foi, déclaration de ses opinions religieuses. — déclaration de ses peccâts à un prieur.

*Confessional*, s. m. *confessional*, siège où le prieur entend la confession.

*Confessionniste*, s. *confessionniste*, théâtre qui suit la confession d'Ausbourg.

*Confiance*, s. f. (*confidencia*) espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose, dans la probité, la discréption, le zèle de quelqu'un : avoir, prendre confiance ; mettre confiance en Dieu, en ses propres forces. J'ai confiance, il se confie à moi. Homme de confiance, qui emploie dans les affaires les plus délicates. — liberté honnête qu'en prend en certaines occasions : céder quelqu'un avec confiance, hardissose, assurance : parler en public, aller au combat avec confiance. — présomption : il a des airs de confiance.

*Confiant*, e, adj. (*confidens*) dispose à la confiance — présomptueux.

*Confidemment*, adv. confidamment, en confiance.

*Confidence*, s. f. *confidance* (*confidencia*), communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. — possession illique d'un bénéfice sous le nom du titulaire.

*Confident*, e, s. *confidant* (*confidio*), celui, celle à qui on confie ses secrets. — au théâtre, personnages subalternes.

*Confidentialité*, s. m. *confidentialité*, qui tient un bénéfice par confidence.

*Confidérial*, le, adj. *confidérial*,

qu'on dit ou qu'on écrit en confidence : diplom.

*Confidenciellement*, adv. *confidenciellement*, d'après une confidence.

*Confier*, v. a. commettre à : — un dépôt, un secret, ses enfans, la défense d'une place. — v. pron. prendre confiance en...

*Configuration*, s. f. *configuration* (*configuratio*), forme extérieure des corps, qui leur donne une figure particulière : se dit sur-tout des parties dont la ténacité échappe à la vue : phys. et chim.

*Configurer*, v. a. figurer l'ensemble. — v. pron. toucher aux confins d'une contrée : la France confine à ou avec l'Espagne. — v. r. reléguer : on l'a confiné dans une île. Se confiner dans une province, à la campagne, s'y retirer volontairement.

*Confins*, s. pl. *confina* (*confinium*), limites, extrémités d'un pays.

*Confirme*, v. a. (*confidere*) *confirmer*; confirmer ; par def. *confirmer*, nous confirmer, etc. accommoder des fruits, des légumes dans un jus dans une liqueur qui leur donne entièrement : — au succès, en évidence.

*Conformatif*, iev, adj. (*confirmatus*) qui confirme.

*Confirmation*, s. f. *confirmation* (*confirmatio*), ce qui rend une chose ferme et stable : — d'une sentence, — assurance plus expressive d'une nouvelle déjà publiée. — partie du discours oratoire qui suit la narration, et où l'on déduit les preuves. — celui des sept sacrements qui donne le Saint-Esprit.

*Confirmer*, v. a. (*confirmare*) rendre plus stable, plus certain : — un droit, des priviléges, une coutume; la nouvelle confirmation ; se confirmer dans un dessin. — v. a. et n. conférer le sacrement de confirmation : l'évêque seul peut confirmer.

*Confiscale*, adj. qui peut être confisqué.

*Confiscant*, adj. sur quoi il peut échapper confiscation : pal.

*Confiscation*, s. f. *confiskation* (*confiscatio*), action de confisquer, adjudication au fisc. — les biens confisqués.

*Confiser*, s. f. art de faire des confitures, qui confit.

*Confisquer*, v. a. *confisquer* (*confiscare*), adjuger au fisc pour cause de contrevention. C'est un homme confisqué,

en tant est désespéré, ou sa fortune est ruinée : fam.

*Confit*, e, part. de *confire*. *Fruits confits* sur l'arbre, très-mûrs et cuits par le soleil. *Confit en dévotion*, très-dévol : fam.

\* *Confit*, s. m. cuve où le pelleteur met confire ses peaux.

*Confiteor*, s. m. (mot latin) prière qu'on fait avant de se confesser.

*Confiture*, s. f. fruits confits, racines confites au sucre et au miel.

*Confutur*, iev, s. *confutur*, marchand de confitures.

*Confutation*, s. f. *konfutation* (*confutatio*), embrasement général d'une planète, etc.

*Confut*, s. m. (*confutare*) cher, combati; v. m. — de jurisdiction, contestation entre les juges qui veulent chacun s'attribuer la connaissance d'une affaire.

*Confuent*, s. m. (*confundunt* (*confundens*)), endroit où se joignent deux rivières.

*Confus*, e, adj. *confus* : petite rivière confuse, très-abondante, et dont les grains se touchent.

*Confus*, iev, s. f. *Fr. Chr. rente*, Marche.

*Confundre*, v. a. (*confundere*) mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. — prendre une personne, une chose pour une autre : — l'innocent avec le coupable, le bras avec le pied, — convaincre en humiliant, réduire au silence, couvrir de honte. *Dieu confond les superbes*. Vos louanges me confondent, sont excessives ; t. de civilité.

*Confondre*, ut, part. de *confondre*.

*Conformation*, s. f. *konformacion* (*conformatio*), manière dont un corps organisé est formé.

*Conform*, iev, adj. (*conformis*) : de r's avec el usage, forme qui à la même forme, semblable : copie conforme à l'original ; ses moars ne sont pas conformes à sa doctrine.

*Conforme*, e, adj. (*conformatus*) correspont ou mal correspont, dont l'organisation est bonne ou mauvaise.

*Conformément*, adv. *konformément*, d'une manière conforme.

*Conformer*, v. a. (*conformare*) rendre conforme : — ses actions, se conformer à la doctrine de l'Evangile.

*Conforme*, s. m. celui qui fait profession de la religion dominante en Angleterre.

*Conformaté*, s. f. (*conformatus*) rap-

port, ressemblance : — d'arrêts, de sentences. — sommission : — à la volonté de Dieu. En conformité de... conformément à...

*Confort*, s. m. *konfor*, secours, consolation ; v. m.

*Confortatif*, iev, s. m. et adj. qui fortifie : se dit des roches.

*Confortation*, s. f. *konfortacion*, conforter, faire conforter.

*Conforter*, v. a. (*konfortare*) justifier, encourager, consoler les affligés, les mourans ; en ce sens il veillit.

*Confraternité*, s. f. (*cum, fraternitas*) relation entre frères.

*Confrère*, s. m. (*cum, frater*) : de parti, ou partie, de la même tribu : un des membres d'une même compagnie.

*Confrérie*, s. f. compagnie de personnes associées pour quelques exercices de l'ordre.

*Confrontation*, s. f. *konfrontacion*, action de confronter.

*Confronter*, v. a. (*cum, frons*) mettre en présence l'accusé et les témoins : — examiner, pour les comparer, deux écritures, deux étoffes.

*Confus*, e, adj. *confus* (*confusus*) : brouillé, confondu : *assemblage, virga confusa*, — obscur, embrouillé : *esprit, discours confusa* — honteux, embarrassé : *demeurer confus*. — incertain : *bruit confus*.

*Confus*, e, adj. *confus* (*confusus*) (*confusus*), d'une manière confuse.

*Confusion*, s. f. *konfusion* (*confusio*), mélange confus, embrouillement : il a de la confusion dans ses papiers. — déordre : temps de confusion et de troublé. — honte, pudore, ignominie : sa lâcheté l'a couvert de confusion. — abandon de choses, affluence de personnes : il y a une grande confusion de mets sur la table, personnes sur la place.

*En confusion*, sans ordre, en abondance de choses, en confusion : il y a de tout en confusion.

*Confutation*, s. f. *konfutation* (*confutatio*), Confut, v. a. V. Réfutation, Refuter.

*Conge*, s. m. (*congius*) mesure de liquides des Grecs et des Romains.

*Congé*, s. m. permission de se reposer : donner, avoir, prendre congé. — joint aux adj. poss. action de renvoyer ou de se renvoyer : *au lui a donné, il a pris son congé*. — jour où l'on exempta les écoliers d'aller en classe. — ordonne du juge qui renvoie absolu le